



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



FLASH-BACK : «Aïssa Story», un personnage inoubliable

LIRE EN PAGE 12

La demande d'adhésion de l'Algérie non retenue

Un «Bricsit» et des interrogations

Lire en page 2

Si, comme a tenté de le justifier vaguement Sergueï Lavrov, le poids, l'autorité et la position du pays candidat sur la scène internationale avaient été pris en compte en premier, la liste des Etats retenus aurait été autre.



Fier d'Epervier, Serval et Barkhane
Macron
ou la provocation
va-t-en guerre

Lire en page 16



CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ATTAF MÈNE UNE MÉDIATION DANS TROIS PAYS DE LA CÉDÉAO

Délicate mission pour Alger

Entre la menace d'intervention militaire et l'initiative de paix, prônée par l'Algérie, la région des trois frontières vit sur des charbons ardents

● Lavrov parle d'un «désastre programmé»

● L'Italie assure l'Algérie de son soutien

Lire en page 3



● **6 nouveaux membres des BRICS**

Jeudi, dernier jour du sommet, six nouveaux membres ont été admis au sein du groupe. Il s'agit de l'Argentine, l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Éthiopie et les Émirats arabes. Ils seront admis au sein des BRICS à partir de janvier 2024. De nouveaux membres apporteront une contribution importante et « unique dans sa globalité » au développement du groupe, a indiqué Sergueï Riabkov, vice-ministre russe des Affaires étrangères. Parmi ces nouveaux membres, deux pays sont africains. Pour le diplomate russe, « c'est aussi le signe de l'augmentation continue du rôle du continent africain dans les affaires internationales ». Le président Ramaphosa a pour sa part, fait savoir que cette première vague d'adhésion n'est qu'une « première phase » du processus d'expansion, « et d'autres phases suivront ». « Nous apprécions l'intérêt des autres pays pour la construction d'un partenariat avec les Brics. Nous avons chargé nos ministres des Affaires étrangères de développer davantage le modèle de pays partenaires du groupe, ainsi qu'une liste de pays partenaires potentiels et un rapport d'ici le prochain sommet », a-t-il déclaré. Le groupe des Brics représente 32% du PIB mondial et 40% de la population du globe.

● **Emprunts en monnaies locales**

Au-delà de la dimension commerciale, les BRICS, comptent aussi sur leur banque commune pour jouer la carte des devises locales. La Nouvelle Banque de développement (NBD), organe financier du groupe, va ainsi proposer des emprunts en monnaies nationales, explique Enoch Godongwana. « Ce que nous faisons, c'est affirmer la centralité des BRICS sur la scène géopolitique [...] Nous avons aussi convenu d'essayer d'utiliser les monnaies locales dans nos échanges commerciaux. Nous nous sommes aussi assurés que la NBD, dans ses opérations de financement, contracte des emprunts en monnaies locales pour financer des projets en monnaies locales afin de nous éviter d'être confrontés aux fluctuations monétaires », déclare-t-il ainsi. Le processus est déjà en cours, puisque la NBD vient d'émettre ses premières obligations en rands sud-africains, ce 15 août. La plupart des pays membres de la NBD poussent en ce sens, avait déjà affirmé le ministre, mi-août. La NBD finance les grands projets du groupe des BRICS et se veut une alternative à la Banque mondiale et au Fonds Monétaire International (FMI). Plusieurs pays y ont adhéré ces dernières années, comme l'Égypte, le Bangladesh, les Émirats arabes. L'Algérie lorgne aussi sur l'institution. Cinq nouveaux membres pourraient bientôt être accueillis, a déclaré Dilma Rousseff, présidente de la NBD.

● **La dédollarisation commencera en Afrique**

La dédollarisation prendra du temps à aboutir à l'échelle mondiale, mais elle pourrait être mise en pratique dans les échanges entre voisins africains, a déclaré Enoch Godongwana, ministre des Finances sud-africain. « La dédollarisation n'est pas une chose facile à mettre en place. La Chine se bat actuellement pour que le renminbi devienne sa propre monnaie de réserve [...] Mais ce que nous disons ici, c'est qu'il n'y a aucune raison pour que je commerce à mon voisin du Botswana en dollar plutôt qu'en pula », a ainsi déclaré Enoch Godongwana.

LA DEMANDE D'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE NON RETENUE

Un «Bricsit» et des interrogations

L'adhésion de 6 nouveaux pays au bloc des Brics, suscite de nombreuses interrogations surtout quant aux critères «vagues et flous» retenus pour le choix final.

Les 5 pays émergents des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont avalisé jeudi à Johannesburg, lors de leur 15e Sommet, l'adhésion de six nouveaux membres au groupe qui a reçu plus d'une vingtaine de demandes. L'Algérie, un des nombreux pays africains ayant émis le souhait de rejoindre les Brics et qui a consenti énormément d'efforts sur les plans économique et diplomatique pour satisfaire aux «exigences» d'une éventuelle adhésion, n'a pas été retenue. Quels sont les critères sur lesquels les 5 pays se sont appuyés pour «justifier» leur choix ? Pourquoi ces critères n'ont pas été rendus publics alors que l'idée de l'élargissement des Brics était dans l'air depuis longtemps ? Les 5 pays se sont-ils précipités dans leur «choix». Autant de questions que d'aucuns se posent juste après l'annonce des «heureux élus». Si, comme a tenté de le justifier vaguement Sergueï Lavrov, le poids, l'autorité et la position du pays candidat sur la scène internationale ont été pris en compte en premier, il est facile de constater que si tel était le cas la liste aurait été autre. Des spécialistes et experts en relations internationales ou en économie «doutent» de cette logique. Comment en effet expliquer qu'un pays comme l'Éthiopie qui ne pèse pas lourd sur la scène économique africaine, avec un PIB d'un peu plus de 110 milliards de dollars en 2022, et un revenu annuel par habitant de 1.000 dollars, ait été retenu alors que les candidatures de pays comme le Nigeria, l'Algérie, l'Indonésie ou le Vietnam qui ont des économies plus puissantes ont été recalés ? Incompréhensible. L'expert Abdelkader Slimani cité par Awras.com estime à ce propos que le fait que la candidature de l'Algérie



n'a pas été retenue n'a pas de lien avec son économie. Il s'agit plutôt de «jeux de coulisses», affirme-t-il citant l'Éthiopie «avec une faible économie» et l'Argentine «fortement endettée» comme exemples, alors que l'Algérie dit-il a un PIB de 220 milliards de dollars et que ses exportations hors hydrocarbures ont atteint 7 milliards. L'expert Slimane Nacer pense, lui que des critères «politiques» ont sûrement été pris en compte, soulignant à ce propos qu'au sein des Brics, «il n'y a pas que la Russie et la Chine». «Les autres pays souhaiteraient peut-être l'adhésion d'autres..», ajoute-t-il.

perspective d'ouvrir la voie à d'autres pays dans un avenir proche», a-t-il dit. «Nous estimons que la vision des BRICS n'est que le prolongement de la vision défendue par l'Algérie depuis des décennies», a-t-il dit soulignant que «l'Algérie partage ces principes fondamentaux avec le groupe BRICS, qui se positionne aujourd'hui comme un moteur de changement positif dans le monde. Le partenariat proposé par les pays du groupe offre une alternative viable aux tensions et aux divisions qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, ainsi qu'une opportunité de construire un ordre mondial juste et multipolaire basé sur le respect mutuel». Laaziz Faïd rappelle en outre que «l'histoire témoigne que l'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial plus juste». Cela étant, les déclarations optimistes de Faïd signifie que l'Algérie reviendra à la charge dès le prochain sommet qui aura lieu en Russie en 2024. A. I.

ALGER PREND ACTE

A l'issue de l'annonce des candidats retenus, l'Algérie a réagi via le ministère des Finances, Laaziz Faïd, représentant du président Tebboune au Sommet. L'Algérie «a pris acte de la décision annoncée par les dirigeants du BRICS, invitant six nouveaux pays à rejoindre le groupe en tant que première étape, avec la

FAID RENCONTRE DILMA ROUSSEFF, PRÉSIDENTE DE LA NBD

La candidature de l'Algérie au menu

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, s'est entretenu, jeudi à Johannesburg (Afrique du Sud), avec la présidente de la Nouvelle banque de développement (NBD), Dilma Rousseff, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en marge des travaux du Sommet des BRICS tenu à Johannesburg du 21 au 24 août en cours, a ajouté la même source. Les deux parties ont débattu lors de cette rencontre «le dossier de l'adhésion de l'Algérie à la NBD, une banque internationale qui a pour objet de soutenir les projets de développement dans les

pays émergents», selon la même source. Lors de cette rencontre, «la présidente de la NBD a exprimé sa conviction quant à l'approbation de la demande d'adhésion lors de la prochaine session du Conseil des Gouverneurs de la banque, prévu pour le mois de septembre prochain». Par la même occasion, les mesures pratiques relatives au processus d'adhésion ont été discutées, la présidente de la banque ayant affirmé que «tous les pays membres au Conseil des Gouverneurs ont affiché leur soutien à la candidature de l'Algérie», selon la même source.



CRÉSUS
Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com
Tél: 021 65 51 98
Fax: 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA & HASNA YAKOUB

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CRISE AU NIGER

Guerre et paix

Entre la menace d'intervention militaire et l'initiative de paix prônée par l'Algérie, la région des trois frontières vit sur des charbons ardents.

Cassé-croisé diplomatique en Afrique de l'Ouest. L'Algérie, fermement opposée à toute intervention militaire étrangère dans la région, a présenté un plan de paix. Un plan présenté aussi bien aux putschistes de Niamey, qu'aux membres de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). A Niamey, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a exposé le contenu de l'initiative algérienne au premier ministre nigérien, Lamine Zeine Ali Mahaman. Soulignant que l'Algérie « est de ceux qui sont contre et s'opposent à toute intervention militaire au Niger », le diplomate algérien a réaffirmé la position officielle de l'Algérie qui privilégie « la négociation, l'approche politique, et l'esprit d'apaisement pour qu'il y ait une entente autour d'une sortie de crise sans recourir à la violence ». Le chef de la délégation algérienne a qualifié de regrettable « l'appel va-t'en guerre » prôné par certains acteurs régionaux. « Une intervention au Niger aura des conséquences naturellement désastreuses non seulement sur le Niger mais aussi surtout sur tous les pays de la région » a-t-il indiqué. Un même argument développé par le chef de la diplomatie algérienne à Lagos (Nigéria) et à Cotonou (Benin). Que ce soit avec son homologue nigérien, Yusuf Maitama Tuggar, ou son homologue béninois, Olushgun Adjadi Bakari, le chef de la diplomatie a fait part de la vision et de l'approche algérienne, en attendant de se rendre demain dans la capitale ghanéenne, Accra. A Cotonou, Ahmed Attaf a fait part des raisons de la médiation algérienne. Dans une déclaration à la presse, le chef de la diplomatie a indiqué que « cette visite intervient dans le cadre d'un



processus de consultations politiques », d'autant, a-t-il ajouté que « la crise au est au centre des préoccupations de la CEDEAO et de l'Algérie ».

Une situation qui tient, particulièrement, à cœur à l'Algérie du fait que « le principe du refus et du rejet ainsi que les changements anticonstitutionnels ont été érigés lors Sommet africain de 1999 d'Alger ». Aussi, l'Algérie se considère, d'une certaine manière, la dépositaire politique et

morale de cette norme, indique Ahmed Attaf. Une norme que « l'Algérie ne peut que réaffirmer avec force au vu de la crise au Niger qui est une crise politique, conséquente à un changement anticonstitutionnel » ajoute le chef de la diplomatie. Et Ahmed Attaf de s'interroger sur le « quoi faire pour un retour rapide à l'ordre démocratique et à l'ordre constitutionnel ? ». L'autre point discuté entre les deux ministres est le souci commun d'éviter à la

région un surcroît de péril. Pour Ahmed Attaf, la priorité de l'Algérie, tout comme le Bénin, demeure le développement socio-économique de la région. Un avis partagé par la Cedeao, selon les propos de Ahmed Attaf. Concernant une éventuelle intervention militaire, Ahmed Attaf a réitéré la position de l'Algérie. « Mon pays est systématiquement contre toute intervention étrangère, avant que ne soit épuisés les moyens pacifiques » a-t-il martelé. « Nous avons mis en garde contre les interventions militaires en Irak, en Syrie et en Libye. Regardez dans quel état sont aujourd'hui ces pays ? », s'est-il interrogé. Pour l'Algérie « le recours à la force a toujours été un vecteur de complication et non de solution ».

Pendant ce temps, les choses semblent figées sur le terrain. Le chef de la diplomatie béninoise n'exclut pas le recours à l'intervention militaire.

« Dans le cas où les moyens pacifiques n'arrivent pas à résoudre la crise, il sera fait appel aux autres moyens », a-t-il déclaré, à l'issue de sa rencontre avec Ahmed Attaf, avant de nuancer en affirmant que « seuls les chefs d'Etats sont habilités à prendre cette décision ». Entre temps, le général Abdourahamane Tchiani a signé une ordonnance autorisant un appui des armées du Mali et du Burkina au cas où la CEDEAO déciderait d'intervenir militairement.

Une conjoncture obligeant l'Algérie à poursuivre ses efforts de médiation, qu'ils soient discrets ou révélés. Des efforts soutenus aussi bien par la Russie et l'Italie que par les Etats-Unis d'Amérique qui ont décidé de dépêcher la secrétaire d'Etat adjointe aux affaires africaines, Molly Phe, au Nigéria, au Tchad et au Ghana. Les jours qui viennent seront décisifs pour toute la région. **Badis B.**

EVENTUELLE INTERVENTION MILITAIRE DE LA CEDEAO AU NIGER

Lavrov parle d'un désastre programmé



En cas d'intervention militaire au Niger, personne n'en tirerait le moindre profit, a estimé le chef de la diplomatie russe en marge du sommet des BRICS à Johannesburg. Cela conduirait à un désastre pour nombre de pays et des milliers d'habitants, note-t-il tout en soulignant qu'une opposition au recours à la force se crée dans la CEDEAO. Le ministre russe des Affaires étrangères a ajouté « je ne pense pas qu'une invasion ne profiterait à qui que ce soit ». Il n'a pas manqué de noter que tous les membres de la CEDEAO ne soutiennent pas cette idée d'un recours à la force. « Une force d'opposition à l'intervention se

forme dans une partie de la CEDEAO. Les Africains ne souhaitent pas vraiment ce genre de scénario qui serait destructeur et désastreux pour un grand nombre de pays, ainsi que pour des milliers et des milliers de gens », a estimé le ministre russe. Fin juillet, un groupe militaire de la Garde présidentielle nigérienne a renversé le Président Mohamed Bazoum. Pour gouverner le pays, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie a été créé, dirigé par le commandant de la garde, Abdourahamane Tchiani. Les dirigeants des pays de la CEDEAO ont imposé des sanctions aux rebelles et ont exigé la libération du chef d'Etat

renversé, menaçant de recourir à la force. Pour la CEDEAO, une telle intervention constitue le dernier moyen qu'elle prévoit d'utiliser. Après avoir déclaré privilégier la voie de la diplomatie, une délégation de l'organisation s'est d'ailleurs rendue à Niamey pour discuter avec les nouvelles autorités. Cependant, les négociations ont échoué. Le 18 août, le porte-parole de la CEDEAO, Abdel Fattah Musa, a déclaré que les chefs militaires des États membres de la communauté ont confirmé leur volonté d'intervenir au Niger, « dès que l'ordre sera donné » soutenant que même le jour de l'offensive a été fixé. **Synthèse A.G.**

DANS SES EFFORTS DE MÉDIATION

L'Italie assure l'Algérie de son soutien

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue italien, Antonio Tajani, qui l'a assuré du soutien de l'Italie à l'Algérie dans ses efforts visant à éviter une escalade au Niger et à privilégier l'option diplomatique pour régler la crise dans ce pays. M. Tajani a fait savoir que l'Italie partage pleinement la préoccupation de l'Algérie quant aux répercussions de l'option du recours à la force, soulignant la disposition de son pays à soutenir les efforts de l'Algérie « pour apaiser la situation et œuvrer à parvenir au

retour à l'ordre constitutionnel au Niger par des moyens pacifiques. » Ce n'est pas la première fois que Rome prône la diplomatie et le dialogue pour résoudre la crise au Niger. Le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Tajani avait affiché sa préoccupation par la situation au Niger. « Je pense que la stabilité est un bon instrument pour lutter contre le terrorisme, la pauvreté, les maladies et le changement climatique. Ce n'est pas la guerre mais la diplomatie et le dialogue qui doivent jouer un rôle dominant. Nous ne devons plus produire l'impression de colo-

nisateurs. L'Europe ne doit plus se tromper », avait-il déclaré relayé par l'agence ANSA. Le chef de la diplomatie italienne avait aussi fait savoir que « toute intervention militaire occidentale au Niger doit être exclue ». Dans une interview accordée à Rainews24, Antonio Tajani avait indiqué que « toute initiative militaire occidentale devrait être exclue car elle serait considérée comme du néo-colonialisme » ajoutant « nous devons travailler pour que la diplomatie prévale au Niger et que la démocratie soit restaurée ». **A.G.**

RELANCE DU SECTEUR INDUSTRIEL L'appel de Ali Aoun

La loi s'appliquant aux opérateurs ayant bénéficié de foncier sans y engager les investissements, est également applicable aux repreneurs d'usines privatisées.

La visite du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, au niveau de wilaya de Mila a été conclue jeudi par un double appel à destination des investisseurs et des autorités locales. Si le premier se doit d'améliorer la production, le second à « lever les obstacles » entravant les projets économiques. Le ministre, qui se dit optimiste pour la région, notamment à l'issue de l'inauguration d'une unité de production de panneaux solaires, a par ailleurs réitéré l'avertissement à l'ensemble des investisseurs du pays qui ne respectent pas leurs engagements. Le secteur public est également concerné, Ali Aoun, l'exhortant hier à « retrouver sa position », notamment en ce qui concerne l'emploi. Ainsi, à l'issue des visites au niveau de plusieurs unités de panneaux solaire, de produits d'entretien ou encore de matière première métallique, le ministre de l'Industrie a insisté sur le caractère social et économique de la politique de son secteur. « L'objectif des projets actuels, au-delà de la croissance économique est de créer des postes d'emplois dans l'industrie (...) les entreprises doivent participer à la renaissance de la production qu'elles soient privées ou publiques », insiste le ministre, tout en appelant les groupes publics à redoubler d'efforts. « 85 % du secteur de l'industrie est entre les mains du privé, ils travaillent et nous les remercions. Notre volonté est que le secteur public retrouve aussi sa position, ils créent aussi de la richesse, mais aussi de l'emploi et participent à la réduction des prix » assène-t-il.



Par ailleurs, « l'avertissement » aux investisseurs défaillants ou ne respectant pas leurs engagements, qui avait été lancé mercredi, a été réitéré à partir de la wilaya de Mila. Le ministre Ali Aoun, en reparlant de la loi s'appliquant aux opérateurs ayant bénéficié de foncier sans y engager les investissements, est également applicable aux « repreneurs » d'usines privatisées qui ne respectent pas le cahier de charges. Ainsi, le ministre a nommé mis en cause jeudi les choix de l'entreprise Henkel, du site Chelghoum-Laïd. L'unité issue d'une privatisation de l'ENAD, en 2003, aurait en ce sens contrevenu aux engagements en « délaissant » les autres sites implantés au niveau national, notamment à Reghaia et Ain Temouchent, « L'entrepr-

se a conservé l'unité de Chelghoum-Laïd, mais a abandonné les autres usines. Or le cahier de charge de la privatisation est clair (...) il faut conserver les postes d'emplois, les capacités de production mais aussi y investir ».

MILA, UN FUTUR PÔLE INDUSTRIEL

Quant à la situation de l'industrie au niveau de la wilaya de Mila, le ministre estime en substance que la région « a besoin d'efforts dans certains secteurs » tant la wilaya dispose de plusieurs atouts « pour devenir un pôle industriel à part entière ». Un foncier disponible et une diversité industrielle. « Nous nous sommes arrêtés au niveau de la zone industrielle (...) elle est prête, avec toutes les infra-

structures, il reste quelques problèmes concernant l'alimentation en électricité et gaz, mais cela est sur la bonne voie ». Et plus concrètement, le ministre Ali Aoun a participé à l'inauguration d'une unité de fabrication de panneaux solaires dans la nouvelle zone d'activités « Bougrana » à Chelghoum-Laïd. Une nouvelle unité, qui s'étend sur une superficie de 6.500 m², fruit d'un investissement mixte, public et privé, de 550 millions de dinars, à même de générer 750 postes d'emploi.

Par ailleurs, annonçant hier l'ouverture « en novembre prochain » de l'usine de fabrication de bobines d'acier prélaqué, implantée à Oued Seguen, le ministre a en substance déclaré que la structure « répondra aux besoins du marché national ». En effet spécialisé dans la fabrication de la matière première servant à la production d'équipements électroménagers, « l'usine métallurgique pourra fournir d'autres industries » déclare Ali Aoun. Le ministre évoquant ici de « futurs » projets « que ce soit dans l'électroménager ou l'automobile. Nous leur avons promis d'être présents le 1^{er} novembre pour l'inauguration. Cette unité a un bel avenir si ses responsables suivent les orientations qui ont été données ». La nouvelle usine aurait bénéficié d'une autorisation d'exploitation exceptionnelle, la même source ajoute que l'unité a nécessité un investissement de près de 1,8 milliard de dinars avec une capacité de production annuelle de 45.000 tonnes « extensible à 90.000 tonnes ». Elle permettra à terme de générer 126 postes de travail directs et 500 emplois indirects. **Nadir K.**

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION Le soutien des médias sollicité

La Directrice régionale du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) pour la région arabe, Laila Baker, a mis en avant, jeudi, la nécessité de soutenir le rôle des médias afin de réaliser, d'ici 2030, le programme d'action de la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD) concernant la Déclaration du Caire de 2013 relative à la région arabe.

Intervenant lors d'une table ronde régionale tenue en visioconférence sur la CIPD, à laquelle ont participé 52 journalistes de différents pays arabes, Mme Baker a fait savoir que "l'implication des médias peut jouer un rôle important dans l'accompagnement de la réalisation du programme d'action de la CIPD dans la région, notamment la Déclaration du Caire de 2013, afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030".



A cette occasion, la même responsable a annoncé la création d'une alliance médiatique arabe qui vise le renforcement de la conscience dans la région arabe, ajoutant que la réalisation des ODD demeure tributaire de la concrétisation des objectifs de la CIPD.

Mme Baker a également souligné les défis auxquels certains pays arabes sont encore confrontés dans la mise en œuvre de ce programme, notamment les changements démographiques et climatiques, les déplacements de population, ainsi que les droits des femmes et des filles, en particulier en ce qui concerne la santé reproductive et la réduction du taux de mortalité maternelle. S'agissant de l'Algérie et la mise en œuvre de ce programme, l'Etat s'est engagé à fournir des services de santé reproductive complets, notamment en réduisant le taux de mortalité maternelle évitable et le taux de

mortalité des nouveau-nés à l'horizon 2030 pour atteindre 20 décès pour 100.000 naissances vivantes d'ici 2030, tout en sachant que ce dernier est passé de 57,7 en 2016 à 48,5 en 2019.

L'Algérie s'est également engagée à répondre à tous les besoins en matière de planification familiale, en accordant une importance primordiale aux programmes destinés aux jeunes pour réaliser le dividende démographique.

Pour rappel, le ministère de la Santé avait organisé, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population, deux ateliers de formation destinés aux journalistes, le premier le 15 septembre 2022 portant sur l'engagement de l'Algérie à réduire le taux de mortalité maternelle évitable, et le deuxième le 10 novembre de la même année, axé sur la satisfaction des besoins nationaux en matière de planification familiale.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

LES MISES EN GARDE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministère de la Santé a réitéré, jeudi dans un communiqué, la nécessité du respect des gestes élémentaires de prévention contre les toxi-infections alimentaires, particulièrement durant la saison estivale. La saison estivale, notamment durant les canicules, est une période à hauts risques de toxi-infections alimentaires, souligne le communiqué, relevant que la dégradation de l'hygiène publique et la détérioration de l'hygiène au niveau des établissements à caractère alimentaire constituent des facteurs à hauts risques de survenue de ces intoxications.

Les regroupements de personnes durant la saison estivale, au niveau des centres de vacances et de loisirs ou lors des

cérémonies et fêtes créent des situations à hauts risques si les normes d'hygiène ne sont pas respectées, prévient la même source. Ainsi, les consommateurs sont tenus, en matière d'acquisition des aliments, d'éviter les produits exposés à l'air libre et au soleil, tels que le pain, l'eau minérale, les œufs, les boissons gazeuses, de vérifier les dates limites d'utilisation des denrées alimentaires, notamment les produits laitiers, le thon, le cachir, ainsi que d'éviter d'acquiescer les boîtes de conserves bombées ou déformées, précise le communiqué.

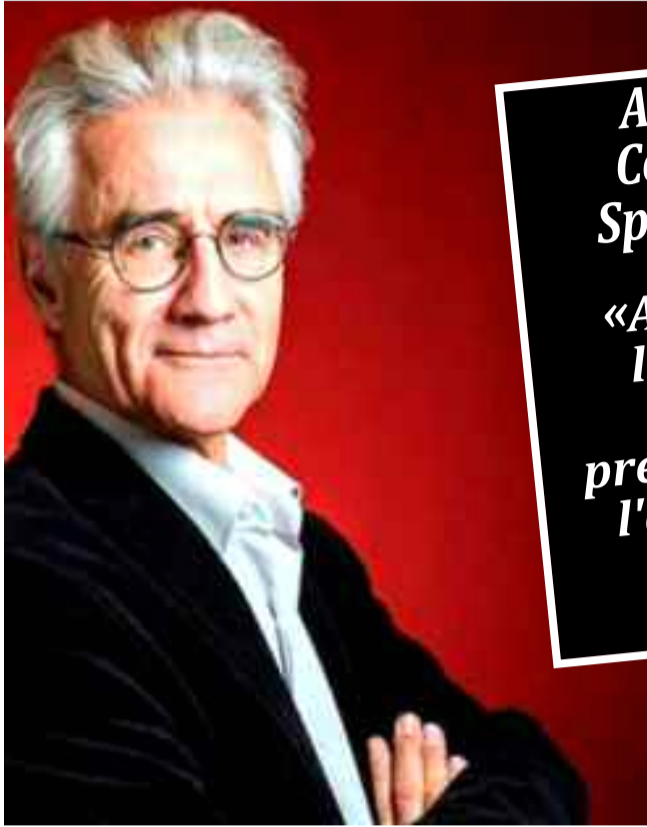
S'agissant de conservation, il est recommandé de s'assurer, avant l'achat, de la bonne conservation des viandes, poissons, laitages et

œufs, alors que les aliments périssables doivent être conservés au réfrigérateur.

De même qu'un produit décongelé ne doit pas être recongelé, de s'assurer de la qualité et de la conservation des pâtisseries, de stocker les plats froids immédiatement après leur préparation au froid et de les servir immédiatement après leur sortie.

En matière d'hygiène, le ministère de la Santé recommande le lavage systématique des mains avant la préparation et la consommation des aliments, le lavage des légumes et des fruits avant leur consommation, d'éviter les établissements alimentaires dont l'hygiène générale est insuffisante.

Ils Ont Dit !



**André
Comte-
Sponville**

«Accepter
l'autre,
c'est
précisément
l'accepter
comme
autre.»



Le chiffre

1 euro...symbolique

Le brasseur néerlandais Heineken a officialisé hier la vente de l'ensemble de ses activités en Russie, initiée en mars 2022 peu après le début de l'invasion russe de l'Ukraine. « 100% des parts » d'Heineken ont été achetées pour « la somme d'un euro » par Arnest, le plus grand fabricant russe de produits cosmétiques, d'articles ménagers et d'emballages métalliques, a annoncé le groupe néerlandais dans un communiqué. Il a estimé à 300 millions d'euros les pertes totales liées à l'opération. Heineken avait été accusé en février dernier par le site d'investigation néerlandais FollowTheMoney d'avoir maintenu ses activités en Russie, malgré l'annonce en 2022 de son retrait. L'ensemble des actifs, dont sept brasseries situées en Russie, est cédé à Arnest. Selon Heineken, le groupe russe garantit l'emploi des 1800 salariés locaux pour les trois prochaines années.



La personnalité

Cheikh Mazouzi



L'icône de la chanson raï du terroir oranais, Cheikh Mazouzi, s'est éteint le 26 août 2021. Né en 1955 dans la commune de Hassasna, dans la wilaya de Saïda, Cheb Mazouzi de son vrai nom Ghalem Mohamed, est un chanteur à la voix rauque et tonitruante qui dès le début des années 1980, a séduit un large public à travers des Quacidates, qui relatent l'amour, la déception et la trahison entre autres et ce, durant plus de trois décennies.

Ses couplets chantés à la perfection, lors de ses mémorables passages sur scènes dans les capitales européennes, ont obnubilé l'assistance.

Le rossignol de la chanson raï faisait partie d'une génération en or de chanteurs qui ont enrichi le patrimoine culturel algérien par leurs productions artistiques. Parmi ses célèbres chansons, citons : KhaletErjel, Walefha, OualiLimrak, OumaNesmahchi, Djibmalia, LahYatikShar.



Un franco-algérien écarté de l'équipe de France U16

Les joueurs musulmans pourchassés ! En France, clairement, l'atmosphère n'est pas favorable aux jeunes musulmans. Si la chasse aux jeunes du mois de ramadan a déjà fait polémique l'an dernier, l'affaire n'est peut-être pas terminée. Considéré comme l'une des plus grandes promesses du centre de formation de l'Olympique de Marseille, Enzo Sternal, franco-algérien, a été écarté de l'Équipe de France U16. La raison : une célébration lors d'un tournoi dédié aux jeunes talents. Enlevant partiellement son maillot pour laisser apparaître l'inscription « Allah is Great » « Dieu est Grand » le jeune natif de Marseille pourrait ne pas être sélectionné à nouveau. En effet, cette célébration n'aurait pas plu en interne.

Unique en Afrique et dans le monde arabe Le premier robot pompier est algérien

«Icosium» est un robot pompier fabriqué par des compétences algériennes. Labélisé, il est le premier du genre en Afrique et dans le monde arabe. M. Basta, expert en sécurité incendie, avait présenté ce robot pompier, à l'occasion de la Foire internationale d'Alger. Il s'agit d'un robot qui aide les sapeurs-pompiers à pénétrer dans les endroits difficiles. Il est doté d'un canon à eau peut également éteindre le feu à distance de 30 mètres. Le robot pompier dispose d'une capacité d'entrée dans des zones dangereuses et de monter des escaliers, et d'un système de détection de la présence d'incendie, grâce à la température ambiante. Il est programmé avec intelligence artificielle pour déterminer le type de feu et équipé de dispositifs de notification (chaleur, gaz). Il est doté aussi d'un système de refroidissement autonome de 6 heures et d'une télécommande de communication allant jusqu'à 100 mètres. «Icosium» peut être transformé en robot de secours. Il suffit de remplacer le canon par un brancard, pour l'évacuation des victimes.

GUYANE LES ABEILLES TUEUSES FONT DES VICTIMES

Un groupe de 37 touristes qui séjournait en Guyane a été pris pour cible par un essaim d'abeilles tueuses composé d'une lignée hybride particulièrement agressive. Treize personnes ont été transférées à l'hôpital, dont quatre en urgence absolue. Une sexagénaire est décédée. Alertés aux alentours de 12h30, les secours dépêchent rapidement bateaux et hélicoptères. Arrivés sur place, ils ne peuvent que constater le décès d'une femme de 65 ans. Treize autres personnes sont prises en charge, dont quatre en urgence absolue. Les abeilles tueuses sont issues d'un croisement entre plusieurs espèces. Leur venin n'est pas plus puissant que celui des espèces d'origine, mais elles se montrent plus agressives, notamment lorsqu'elles constituent un essaim et enchaînent les piqûres.



LES ÉLEVEURS ACCUSENT LES COMMERÇANTS Le prix des œufs s'envole à 25 DA

Le prix des œufs a atteint des niveaux alarmants, rendant cet aliment pratiquement inaccessible pour de nombreux ménages. Beaucoup s'interrogent sur les raisons de cette hausse soudaine et vertigineuse.



Le prix unitaire de l'œuf a connu une sérieuse hausse au cours des dernières semaines en Algérie. Passé de 22 à 25 DA l'unité en l'espace de quelques jours, l'œuf se fait cher et devient petit à petit inaccessible aux bourses moyennes. Cette différence de quelques dinars, bien qu'insignifiante prise en l'état, fait que le prix du plateau d'œufs a presque doublé.

Il coûte désormais entre 600 et 650 DA, mettant à mal la poche des consommateurs habitués à l'acquiescer pour 370 DA environ, il n'y a pas si longtemps. À qui incombe donc cette inflation subite? Moumen Kali, président du Conseil national de la filière avicole, cité par la presse électronique, affirme que l'augmentation est directement liée à la cupidité des intermédiaires et des commerçants.

« À notre niveau, le plateau est commercialisé à 450 DA » explique ce dernier. Les éleveurs seraient les premiers perdants dans toute cette histoire, ne moyennant que 20 DA de marge bénéficiaire par plateau vendu. D'après Moumen Kali, plusieurs facteurs ont contribué à cette situation. Tout d'abord, la hausse des coûts de la matière première tels que le maïs et le soja, nécessaires pour l'alimentation des poules, a joué un rôle majeur. De même les maladies infectieuses qui ont touché les poules pondeuses, réduisant non seulement la quantité d'œufs produits, mais aussi celle de poulets destinés à la consommation. La production n'étant déjà pas aux normes à cause des conditions d'élevage pour le moins discutables, la quantité produite, qui n'est pas à son optimum, s'est encore plus amenuisée, selon la même source. Face à cette crise, les consommateurs expriment leur frustration et des appels au boycott se font entendre sur la toile. Les associations de protection des consommateurs telles que l'APOCE continuent de plaider pour des mesures qui stabiliseraient le prix des œufs et assureraient un accès équitable à cet aliment essentiel.

IL A REÇU UNE DÉLÉGATION DE L'UNOP

Saihi exige la fin des pénuries de médicaments



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a mis l'accent jeudi lors d'une audience accordée à une délégation de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), sur « l'impératif d'assurer la disponibilité des médicaments et des différents équipements médicaux, de manière à couvrir les besoins nationaux exprimés », tout en veillant à « réaliser la complémentarité escomptée entre les secteurs public et privé en la matière », indique un communiqué du ministère. S'inscrivant dans le cadre d'une série de rencontres consultatives périodiques, cette rencontre a été l'occasion pour le premier responsable du secteur d'appeler à l'impératif d'assurer la

disponibilité des médicaments et des différents équipements médicaux de manière à couvrir les besoins nationaux exprimés par les établissements et structures de santé », ajoute le communiqué. Dans le même contexte, M. Saihi a mis l'accent sur « la nécessité d'œuvrer à développer et encourager la production locale en veillant à atteindre la complémentarité escomptée entre les secteurs public et privé », précise le communiqué. M. Saihi a, en outre, affirmé son soutien en faveur des acteurs actifs dans le secteur de la Santé, en s'attendant à éliminer les entraves et les obstacles auxquels ils font face ». Dans ce cadre, un groupe de travail sera installé, ainsi qu'un espace de

consultation entre les différentes parties prenantes pour examiner la question de la disponibilité continue des médicaments, via des réunions périodiques dans le but de « prendre toutes les mesures à même de mettre fin aux pénuries ». M. Saihi a insisté, par la même occasion, sur « la coordination permanente entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) ». Au terme de la rencontre, « le ministre de la Santé a mis l'accent sur la réalisation d'une étude des besoins exprimés par le système sanitaire de notre pays et l'impératif de les satisfaire au profit du patient », conclut le communiqué.

ENTRE L'HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA ET SON HOMOLOGUE TURC

Un projet de jumelage examiné

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu le chargé d'Affaires à l'ambassade de la République de Turquie en Algérie, Umit Alpaslan Kiliç, pour examiner la teneur du mémorandum d'entente portant sur le jumelage entre l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda et son homologue turc à Istanbul, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée jeudi en présence de cadres centraux, intervient « en application des orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de l'inauguration de cet hôpital, en vue de la réalisation de projets de jumelage avec des hôpitaux de renommée mondiale, notamment avec la Turquie, qui jouit d'une grande expérience en matière de brûlologie », a précisé la même source. Ce jumelage « se concrétisera les prochaines semaines après la signature du mémorandum d'entente proposé par les autorités compétentes en Turquie, et ce, avant la fin de septembre prochain », selon le ministre, qui a indiqué que ce mémorandum prévoyait « l'échange d'expériences et de connaissances et le transfert de technologies avec la programmation de visites mutuelles en faveur des médecins des deux pays », outre « la tenue de rencontres de concertation technique, de rencontres scientifiques et de sessions pratiques en matière de brûlologie ».

SAISON ESTIVALE

21 morts par noyade en une semaine



Les services de la Protection civile ont enregistré entre le 18 et le 24 août, 21 morts par noyade, dont 18 au niveau des plages. Le chargé d'information à la Direction générale de la Protection civile, le Lieutenant Youcef Abdat, a indiqué à l'APS, que les services de la Protection civile « ont enregistré, entre le 18 et le 24 août, 21 morts par noyade, dont 18 au niveau des plages et 3 au niveau des plans d'eau ». Des chiffres qui portent le nombre total de morts par noyade, depuis le 1^{er} juin 2023 à « 243 morts, dont 177 au niveau des plages et 66 au niveau des plans d'eau », selon le responsable. Le nombre d'interventions de la Protection civile au niveau des plages depuis le début de la saison estivale « s'élève à 62 524 interventions, qui ont permis de sauver 41 094 personnes », a-t-il ajouté.

AIN TEMOUCHENT

Un accident de bus fait 46 blessés

Quarante-six personnes ont été blessées suite à un dérapage d'un bus, hier matin à Ain Temouchent, indique la protection civile dans un communiqué publié sur sa page Facebook. L'accident a eu lieu sur la route nationale N 18 au niveau de la commune OuledBoudjmaa Daira d'El Amria. Le bus se dirigeait vers la plage de Sassel lorsque le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule en percutant un rocher. Selon la même source cet accident a fait « 46 blessés dont deux dans un état grave ».

ALERTE MÉTÉO

Jusqu'à 45° dans certaines wilayas

Une alerte météo spéciale a été émise par les services météorologiques, hier, avertissant d'une vague de chaleur à travers les régions centrales et occidentales pour aujourd'hui, samedi. Selon cette alerte, les températures pendant cette vague de chaleur prévue pourraient atteindre jusqu'à 45 degrés dans certaines régions. Les régions concernées incluent Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Chlef, Tipaza, Blida, Alger, Boumerdes, Médéa, AïnDefla, Bouira, TiziOuzou. Les autorités recommandent à la population de prendre les mesures nécessaires pour faire face à ces conditions météorologiques extrêmes, notamment en évitant les activités en plein air pendant les heures les plus chaudes de la journée et en restant bien hydraté. Il est également conseillé de suivre régulièrement les mises à jour des prévisions météorologiques locales et de se conformer aux conseils des autorités locales en cas de besoin.

COMMERCE

32,82 milliards DA de chiffre d'affaires dissimulé

Dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, les services de contrôle ont saisi plus de 870 tonnes de marchandises entre janvier et juillet 2023.

Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont mené, au cours des sept premiers mois de 2023, 120221 interventions ayant permis l'enregistrement de 73 délits et l'émission de 73 procès-verbaux de poursuites judiciaires, précise le ministère dans son dernier bilan des activités de contrôle économique et de répression de la fraude au niveau national (Janvier-juillet 2023).

Les services du contrôle ont également pris des mesures administratives conservatoires qui se sont traduites par la saisie 873.27 tonnes de marchandises pour une valeur totale de 499.825 millions DA, selon la même source.

Parmi les produits saisis dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite figurent l'huile de table subventionnée (130.359 litres), le lait subventionné (9.132 litres), la semoule (162,80 tonnes), la farine (213,94 tonnes), le sucre (37,61 tonnes), les bananes, la pomme, l'oignon et la pomme de terre (312,66 tonnes) et 23.590 œufs (786 plateaux). Selon le bilan, ces interventions ont été réalisées au niveau des détaillants pour 76%, des grossistes pour 18%, des unités de production pour 6% et des importateurs pour 1%.

Ces interventions menées en coordination avec les services de sécurité, interviennent en application des dispositions de la loi 21-15 du 28 décembre 2021, relative à la lutte contre la spéculation illicite. Les services de contrôle ont mené, durant les sept premiers mois de l'année 2023, près de 1,27 millions d'in-



terventions qui ont permis de constater 124462 contraventions (+1% par rapport à 2022), et de dresser 118.195 procès-verbaux de poursuite judiciaire (+8%), avec la proposition de fermeture de 8502 locaux commerciaux (-18%).

Au titre de ces opérations, des marchandises d'une valeur globale de 1,33 milliards DA (+27%) ont été saisies et un chiffre d'affaires dissimulé, estimé à 32,82 milliards DA (+42%), a été dévoilé.

Le ministère a souligné que ses services de contrôle ont effectué 26396 opérations de contrôle de cargaisons au niveau des frontières (-18% par rapport aux sept premiers mois 2022), dont 364 ont été refoulées (-19%), car contenant des produits non-conformes.

Il s'agit d'une quantité de 48137 tonnes d'une valeur de 10,47 milliards

DA, indique la même source, faisant état de 12 procès-verbaux officiels dressés et transmis aux juridictions compétentes.

Les mêmes services ont établi 25988 décisions de refoulement de produits (-18%), d'un poids de 13,89 millions de tonnes et d'une valeur de 1283 milliards DA. Le ministère a expliqué le recul du volume des cargaisons par le durcissement des procédures de contrôle au niveau des frontières, dans le cadre des orientations du Gouvernement visant à encadrer le commerce extérieur et à rationaliser les importations.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'étalage de produits alimentaires en dehors des locaux, le bilan a fait état de 151.653 interventions, 4674 infractions, 4217 procès-verbal (PV) de poursuite en justice, outre la saisie de

302 tonnes de marchandises, 49.753 litres de denrées alimentaires et la proposition de fermeture de 207 magasins.

Au sujet du contrôle des prix réglementés du lait subventionné, le bilan a fait ressortir quelque 83.867 interventions, la constatation de 471 infractions et l'établissement de 414 PV de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 22 commerces.

Concernant la lutte contre le phénomène de vente trottoir, 41.014 interventions ont été menées en collaboration avec les collectivités locales, la sûreté et la gendarmerie nationales. Ces interventions ont donné lieu à l'établissement de 1447 contraventions, 1294 PV de poursuite judiciaire et la proposition de fermeture de 108 magasins. Pour ce qui est de l'abattage illégal de volaille, un total de 10.467 interventions ont été enregistrées durant les 7 premiers mois de l'année en cours, note la même source, faisant état de l'établissement de 384 infractions, 353 procès de poursuite judiciaire, ou encore la saisie de 41,90 tonnes (7,98 millions Da), et la proposition de fermeture de 42 commerces.

Concernant les cas de non-respect aux règles appliquées au transport de produits alimentaires et de boissons, il a été enregistré, entre janvier et juillet 2023, quelque 14.374 interventions, en collaboration avec, entre autres, les services de police et de gendarmerie nationales, l'établissement de 460 infractions, 441 procès de poursuite judiciaire, en sus de la saisie de 61,57 tonnes de marchandises, d'une valeur de 28,98 millions Da, selon le bilan.

SONELGAZ :

Près de 5 milliards DA de créances impayées



Les créances détenues auprès de ses clients par la Direction de distribution de Gué de Constantine (Alger), relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (filiale de Sonelgaz), ont atteint près de 4,9 milliards de dinars jusqu'à fin juillet 2023, a indiqué jeudi un communiqué de cette direction.

a même source a précisé "avoir recensé, jusqu'à fin juillet dernier, plus de 4.890 millions de dinars de créances détenues auprès des clients, en raison de factures impayées

dans les délais fixés".

La Direction de distribution de Gué de Constantine a indiqué avoir enregistré une diminution du recouvrement des créances en dépit des facilités dont bénéficient les clients pour le règlement de leurs factures, soulignant que cette situation entravait la mise en œuvre du programme d'investissement élaboré par Sonelgaz pour "améliorer la qualité du service et répondre aux attentes de ses clients". Aussi, la Direction de distribution a-t-elle invité les clients n'ayant

pas payé leurs factures à régulariser leur situation, au niveau des agences commerciales ou des bureaux de poste ou à travers le paiement électronique via le site de la société ou par carte bancaire.

A travers ses différentes campagnes de sensibilisation, elle s'efforce de sensibiliser les clients à la nécessité de rationaliser leur consommation d'électricité et de gaz, d'éviter le cumul de factures impayées et de régulariser leur situation vis-à-vis de la direction, a conclu le communiqué.

GN ET GNL

L'Algérie, l'Égypte et le Nigeria, contrôlent le marché africain

L'Algérie, l'Égypte et le Nigeria sont en pole position pour contrôler, de 2023 à 2027, le marché africain du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié (GNL), indique le rapport d'août 2023 de la Chambre africaine de l'énergie sur l'état de l'énergie sur le continent africain. « L'Algérie, l'Égypte et le Nigeria devraient assurer la majorité de l'approvisionnement en gaz naturel, avec une moyenne de 80% du gaz africain total provenant de ces trois pays », selon la même source.

Quant aux prévisions individuelles, l'Algérie devrait connaître une croissance de 10 Gpi3/j en 2023 à 11 Gpi3/j d'ici 2027. L'Égypte devrait rester stable à 6,25 Gpi3/j et le Nigeria devrait fluctuer légèrement entre 4,5 et 5,5 Gpi3/j.

AIN-TEMOUCHENT :

732 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

La société de distribution Sonelgaz d'électricité et de gaz de la wilaya d'Ain Témouchent, en coordination avec les services agricoles, œuvre à raccorder le plus grand nombre d'exploitations agricoles au réseau électrique.

Selon la responsable de l'information au niveau de la direction de la distribution, 732 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, dont 316 sont entrées en service. Les travaux se poursuivent pour mettre en service 171 autres exploitations agricoles, tandis que 136 exploitations seront raccordées dans les prochains jours, soulignant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la politique de l'État visant à augmenter les capacités de production agricole.

Dans un premier temps, un réseau électrique a été réalisé sur une distance de 260 pour fournir l'énergie aux investisseurs agricoles conformément à ses obligations de soutenir les programmes de développement de l'État sans condition de prépaiement.

Par ailleurs, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz d'Ain Témouchent, selon son premier responsable, a mis en service 6 nouveaux transformateurs électriques dans chacune des communes d'Ouled Boudjemaa, El Amiria, El Malah, Oued Sabah, Aïn El Arbaa et Tamzoura, avant le début de la saison estivale pour recevoir les visiteurs de la wilaya dans les meilleures conditions, et assurer la qualité du service, en évitant les coupures de courant fréquentes. Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la réalisation du programme d'investissement de l'année en cours.

SPÉCIALISÉ DANS LE CAMBRIOLAGE DES MAISONS

Un réseau criminel démantelé à Alger

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage nocturne des maisons par escalade, composé de 3 individus, repris de justice, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la Police judiciaire, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El-Beïda, «ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de 3 individus, repris de justice, issus de différentes wilayas, arrêtés pour cambriolage des maisons par escalade, aggravé par les circonstances de nuit et de réunion», ajoute le communiqué. Dans le cadre de l'affaire, traitée sous «la supervision permanente» du parquet territorialement compétent, les éléments de la brigade ont perquisitionné les domiciles des suspects et saisi des sommes d'argent volées en dinar 7.030.000 DA et en devise 710 euros». «Après parachèvement des procédures juridiques, les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent», conclut le document.

ÉMIGRATION CLANDESTINE

18 passeurs dont deux marocains arrêté à Oran

Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Oran, ont démantelé un réseau criminel international composé de 18 individus dont 6 de nationalité marocaine, spécialisé dans le trafic de migrants et l'organisation des traversées maritimes clandestines, a indiqué, jeudi, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Cette opération qui s'inscrit «dans le cadre de la lutte contre le fléau de l'émigration clandestine par mer», est intervenue suite à «des informations faisant état d'individus suspects sur le point d'organiser une traversée clandestine par mer», précise la même source, relevant que «les unités du Groupement et la brigade maritime des garde-côtes d'Arzew, ont mis sur pied un plan bien ficelé, prévoyant le déploiement de formations sécuritaires au niveau des endroits suspects d'où pourrait démarrer la traversée». L'opération s'est soldée par «l'arrestation de 18 individus, 12 citoyens algériens (dont deux faisant objet de recherche) et 6 autres de nationalité marocaine», ainsi que «la saisie d'un bateau de plaisance doté d'un moteur YAMAHA de 80 chevaux, 4206 euros, 11900 dinars algériens et des passeports», selon la même source. Après parachèvement de toutes les procédures juridiques, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près la tribunal d'Arzew, conclut la même source.

LES SABLETTES D'ALGER

La première station de vélos en libre-service séduit

Une première station de vélos en libre-service (vélo-partage) a été mise sur pied au niveau de la promenade des Sablettes d'Alger, attirant un nombre sans cesse grandissant des promeneurs venant des différentes wilayas du pays.

Selon l'Office des parcs, sports et loisirs de la wilaya d'Alger (OPLA), cette station lancée en juillet dernier, sera connectée à trois autres d'ici au mois de novembre prochain pour relier le côté Est au côté Ouest -dit El Mourabitoune- de la Promenade des Sablettes s'étalant sur 4.5 km. Ce projet innovant a été réalisé par un jeune investisseur algérien, Amine Boulghalache, fondateur de l'entreprise BGE-TEC, a-t-on indiqué au niveau de l'OPLA. «Ce jeune algérien a été aidé dans la conception de cette première station par le leader mondial du système vélo-partage, le canadien PBSC solutions urbaines qui a mis en place les stations vélos dans les plus grandes villes à l'instar de Montréal, Londres, New York et Dubaï» a-t-on précisé de même source. Selon l'OPLA, à travers le vélo-partage, l'entreprise BGE-TEC voudrait ancrer le principe du développement urbain durable et participer activement au plan jaune que lance la wilaya d'Alger, en mettant en place un nouveau mode de transport. Ce dernier vise à désengorger les villes en les équipant de stations de vélos modernes, classiques ou électriques pouvant répondre aux besoins du citoyen, en



matière de déplacements notamment sur les courts trajets, tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre et promouvant l'activité physique. «L'OPLA a

pour projet d'installer des stations similaires au niveau de toutes ses structures afin de permettre aux Algériens d'essayer ce nouveau système», a-t-on ajouté.

PARC ANIMALIER D'EL AOUANA

Une affluence au-delà des attentes

Le parc animalier de Bordj Blida, El Aouana (Jijel) a enregistré, durant le mois d'août, une affluence de visiteurs «très importante, au-delà des attentes», a indiqué, jeudi, la responsable du parc, Naima Bouhalissa. La même source a expliqué que le parc animalier de Bordj Blida a connu, du 1er au 24 août, une affluence qui a «dépassé les attentes» puisque pas moins de 24.000 visiteurs par jour, en moyenne, s'y sont rendus. Mme Bouhalissa a précisé, à ce propos, que le nombre de visiteurs du parc a augmenté, par rapport à la même période de l'année dernière, de plus de 30%, avec

22.000 à 26.000 visiteurs par jour, contre 15.000 à 20.000 au cours du mois d'août 2022. Elle a attribué cette augmentation aux améliorations apportées au parc, aussi bien en termes de services fournis que de qualité de l'accueil, sachant que de nouvelles espèces animales rares ont été introduites dans ce parc où des aires de repos pour les familles ont été récemment aménagées. La même responsable a ajouté que la réhabilitation du lac situé au milieu du parc, ainsi que l'équipement et l'exploitation de la cascade «attirent un public de plus en plus nombreux, visiblement séduit par

les aménagements effectués». Pour maintenir la propreté de cet espace familial, un personnel saisonnier chargé de l'entretien, du nettoyage et de l'enlèvement immédiat des déchets a été recruté pour intervenir dans tous les recoins du parc, a également ajouté Mme Bouhalissa. Le parc animalier de Bordj Blida abrite 52 espèces animales dont un loup, une panthère noire, un éléphant et un lion auxquels sont venus s'ajouter, en décembre dernier, dans le cadre des échanges avec le zoo «Arche de Noé» d'Oran, un tigre du Bengale et une chèvre de Damas.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL

Vague de chaleur sur plusieurs wilayas

Une vague de chaleur affectera plusieurs wilayas du centre et l'ouest du pays aujourd'hui avec des températures caniculaires qui peuvent atteindre localement 45 degrés, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance «Orange», cette vague de

chaleur affectera Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Tipaza, Blida, Alger et Boumerdes, avec des températures maximales oscillant entre 39 et 41 degrés, atteignant localement 42/43 degrés sur les wilayas de l'Ouest, alors que les températures minimales seront entre 24 et 28 degrés, précise la même

source. La canicule touchera également les wilayas de Sidi Bel Abbes, Mascara, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Bouira et Tizi-Ouzou, avec des températures maximales entre 43 et 44 degrés, atteignant localement 45 degrés, alors que les températures minimales seront entre 26 et 30 degrés.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Campagne de nettoyage à Ain Defla

Une large campagne de nettoyage des espaces forestiers, des lits d'oued et des agglomérations a été lancée ces derniers jours dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'environnement et des énergies renouvelables. La campagne de nettoyage s'inscrit dans le cadre d'un programme de renforcement des mesures préventives pour la lutte contre les incendies de forêt et les inondations, lancé par la wilaya, a précisé la même source. Elle a démarré ces derniers jours à Ain Defla, avec la participation de plusieurs directions de la

wilaya et les associations locales, a indiqué à l'APS, la responsable du service de la protection de la biodiversité et des écosystèmes à la direction de l'environnement et des énergies renouvelables, Mme Haïfa Sebaâ. Le nettoyage a été entamé jeudi dernier dans la commune de Hammam Righa, et des actions ont été effectuées à Khemis Miliana et Sidi Lakhdar, à savoir oued Rihane, oued Adja et oued Soufay qui «constituent un grand risque d'inondation», selon la responsable qui a souligné la levée des déchets ménagers au niveau des points noirs que comptent ces

deux collectivités et les alentours des établissements scolaires. Pour ce qui de la lutte contre les feux de forêts, un programme a été tracé, en coordination avec les agences de voyage, consistant à nettoyer les forêts qui accueillent les visiteurs et les touristes à travers la wilaya d'Ain Defla. La direction de l'environnement a déjà mené de vastes opérations des forêts depuis mai dernier, a rappelé Mme Sebaâ. Une opération de nettoyage qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a été également organisée aujourd'hui par la

même direction à la cité des 300 logements dans la commune d'Ain Defla. D'autres actions similaires vont être lancées prochainement dans l'ensemble des communes de la wilaya avec l'implication des associations locales, a-t-elle fait savoir. Plusieurs directions de wilaya, des associations, les scouts musulmans algériens ont pris part «activement» à cette campagne de nettoyage d'envergure pour laquelle des moyens importants ont été mobilisés, selon la responsable du service de la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

RENTÉE 2023-2024

84 nouveaux établissements à Biskra

Le secteur de l'Education nationale sera renforcé, dès la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya de Biskra, par l'ouverture de 84 nouveaux établissements d'enseignement, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya.

Selon cette source, un investissement public de quelque 4 milliards de dinars a été consenti pour la réalisation et l'équipement de ces structures éducatives destinées aux différents paliers de l'enseignement, et auxquelles il faut ajouter des cantines scolaires, des salles de sport, des demi-pensions et des Unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire. Il s'agit, a-t-on détaillé, d'un lycée dans la commune de Chetma (5 km au nord-est de Biskra), de 6 collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Biskra, de Loutaya, de Lioua, de Foughala et de Mizaraâ, de 9 écoles primaires et 29 classes d'extension. De plus, les élèves bénéficieront, dès la rentrée des classes, de 40 nouvelles cantines scolaires équipées, ainsi que de 13 demi-pensions (6 pour le cycle moyen et 7 pour le secondaire). Une unité de dépistage et de suivi en milieu scolaire (UDS) une salle d'éducation physique et sportive, et deux aires de jeux seront également réceptionnées et mises en service, a-t-on encore indiqué de même source, notant que pour l'année scolaire 2024-2025, le secteur devrait être renforcé par 8 lycées, 11 CEM, 10 classes d'extension et 3 demi-pensions.

...ET OUVERTURE DE 9 STRUCTURES ÉDUCATIVES À NAÂMA

La wilaya de Naâma prévoit la réception et la mise en service de neuf (9) nouvelles structures éducatives au titre de la rentrée scolaire prochaine 2023-2024, a-t-on appris jeudi de la direction de l'éducation. Le secteur de l'Education dans la wilaya devra être renforcé par la réception et la mise en exploitation de sept (7) nouvelles écoles primaires, d'un CEM dans la commune de Mécheria et un d'lycée à Ksar Sidi



Boutekhil dans la commune d'Aïn Sefra, a indiqué le directeur de l'Education, Meddahi Mohamed. Le secteur livrera, au titre de la rentrée scolaire, 11 classes dans le cadre de l'extension, 13 cantines scolaires offrant la moyenne de 200 repas chacune se trouvant dans les zones enclavées dans le cycle primaire, ainsi que deux classes d'extension au niveau du CEM Omar Ben Abdelaziz dans la commune de Sfissifa et trois classes d'extension dans le secondaire Karine Ahmed dans la commune d'Aïn Benkheilil, ce qui augure de bonnes conditions de scolarisation, notamment avec l'allègement de la tension sur les classes et la résolution

des problèmes de transport, selon la même source. Parallèlement, il est attendu à la rentrée scolaire prochaine, l'achèvement et la réception des travaux de réfection et d'aménagement du CEM Chellali Tayeb dans la commune de Asla, actuellement en cours dans le cadre du même programme, qui porte sur le réaménagement et l'équipement de différentes structures de l'Institut national de formation des personnels du secteur de l'éducation dans la commune de Aïn Sefra dont l'achèvement des travaux et la mise en service est attendue au début de la rentrée scolaire prochaine, selon le même responsable. A noter le recrutement,

dans la wilaya de Naâma, de 113 enseignants de l'éducation physique ainsi que 30 postes supplémentaires pour des enseignants de la langue anglaise dans le cycle primaire, dans le cadre de renforcement de l'encadrement pédagogique pour l'année scolaire 2023-2024, a-t-on souligné. Selon les données de la direction de l'éducation, le nombre d'élèves devant rejoindre les bancs de l'école primaire à la rentrée scolaire prochaine dans la wilaya de Naâma, s'élève à près 76.700 dont 7.270 nouveaux. Le taux d'occupation des classes dans la wilaya varie entre 19 et 34 élèves.

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À RELIZANE

Raccordement de 390 exploitations agricoles

Pas moins de 390 exploitations agricoles de la wilaya de Relizane ont été raccordées au réseau d'électricité depuis le lancement de l'opération en mars 2022, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de Relizane de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) de Sonelgaz. Le chargé de la communication à la direction SDO, Bachir Chergui a indiqué que l'opération de transport d'électricité aux 390 exploitations agricoles porte sur la réalisation d'environ 220 kilomètres de réseau électrique et de 169 transformateurs électriques, à travers différentes zones de la wilaya. La mise en service de l'opération de raccordement de 57 exploitations agricoles au réseau d'électricité est prévu pour les semaines prochaines alors que le raccordement au réseau d'électricité de 33 exploitations restantes est à l'étude, selon la même source. Le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité devra contribuer au développement des zones rurales, améliorer le cadre de vie des populations et aider la production agricole et contribuer au développement économique au niveau local et national. Les services de la direction de Sonelgaz ont recensé, avec le concours de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Relizane, un total de 480 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau d'électricité.

SALON DE FOURNITURES SCOLAIRES À SIDI BEL-ABBÈS

Variété des produits et prix compétitifs

Le salon des fournitures scolaires, organisé à Sidi Bel-Abbès, enregistre une abondance des produits et une diversité des offres présentées à des prix compétitifs répondant aux besoins des visiteurs. Cette manifestation commerciale, ouverte mercredi à la maison de la culture Kateb-Yacine dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, enregistre une affluence notable des citoyens présents au niveau des pavillons d'exposition en vue d'acquérir les différentes fournitures sco-

laires. Les visiteurs ont salué la disponibilité des produits exposés et les « prix raisonnables » affichés lors de ce salon qui offre une possibilité d'acquérir tout ce qui se rapporte aux fournitures scolaires avec tranquillité avant la rentrée des classes. Le directeur du commerce et de la promotion des exportations de Sidi Bel-Abbès, Fouad Helaili, a souligné que ce salon qui enregistre une participation de plusieurs opérateurs économiques, offre toutes les fournitures scolaires, à l'instar des livres scolaires

de différents paliers et cahiers, outre des vêtements et des chaussures pour enfants. L'objectif de l'organisation du salon est de présenter les différentes offres de produits de haute qualité et à moindre coût comparativement aux prix pratiqués dans les commerces. Cette manifestation, organisée par la direction du commerce et la promotion des exportations dans le cadre de l'application des instructions du ministère de tutelle, clôturera à la veille de la prochaine rentrée scolaire.

PERTES CAUSÉES PAR LE STRESS HYDRIQUE À GUELMA

Lancement d'une opération d'expertise

Une opération d'expertise vient d'être lancée dans la wilaya de Guelma afin de déterminer les superficies céréalières ayant été affectées durant la saison agricole en cours par le stress hydrique et d'évaluer les pertes des agriculteurs, a indiqué jeudi le directeur des services agricoles (DSA) Rachid Rahmania. Cinq (5) experts accrédités par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) ont entrepris leur travail qui consiste à « déterminer les dommages causés aux céréaliculteurs, issus des 34 communes de la wilaya, ayant formulé une demande d'indemnisation dans le cadre du fonds de garantie contre les calamités agricoles, a expliqué le DSA. Soulignant que les experts « devraient avoir achevé leur tra-

vail d'évaluation dans les 40 jours », M. Rahmania a indiqué que les ingénieurs désignés, « affectés, chacun, à un certain nombre de communes », procèdent à l'inspection des exploitations touchées, en coordination avec les subdivisionnaires de l'agriculture. Les experts ont également pour mission de vérifier les dossiers des agriculteurs ayant demandé une indemnisation et qui doivent fournir, en tant que pièces justificatives, la carte d'agriculteur, un document graphique précisant la superficie cultivée, ainsi que les factures d'acquisition de semences et d'engrais. Selon le DSA, les 4.332 demandes d'indemnisation formulées par les agriculteurs touchés par le stress hydrique, au cours de l'actuelle saison

agricole, ont toutes été validées par la commission technique de wilaya pour les calamités agricoles, présidée par le wali, Houria Aggoun. Il a également fait savoir que l'approbation de la liste finale des agriculteurs touchés, la détermination des dommages et la fixation de l'indemnisation en nature seront fondées sur les rapports finaux des experts. M. Rahmania a déclaré qu'au cours de la saison agricole 2022-2023 pas moins de 75 % des 90.000 hectares cultivés ont été endommagés du fait du manque d'eau, ce taux variant d'une commune à une autre. Le directeur des services agricoles a réitéré « la volonté des autorités de la wilaya d'indemniser les agriculteurs touchés avant le début de la campagne labours-semences ».

NÎMES (FRANCE)

Un jeune tué dans une nouvelle fusillade

Un jeune de 18 ans a été tué par balles dans la nuit de mercredi à jeudi à Nîmes, dans le sud de la France, deux jours après une fusillade liée au trafic de stupéfiants survenue au même endroit et ayant coûté la vie à un enfant, rapporte, jeudi, la presse locale. Les secours ont découvert le jeune homme blessé par balles à l'abdomen dans le quartier de Pissevin, sans pouvoir le ranimer, précisent les médias locaux, citant le parquet de Nîmes. Des douilles de deux calibres différents ont été retrouvées au sol à proximité du corps alors que plusieurs témoignages ont indiqué que le ou les auteurs des tirs avaient pris la fuite à bord d'une voiture noire, précise encore la presse locale. La police judiciaire de Montpellier a été saisie des faits de meurtre en bande organisée. Lundi soir, toujours à Pissevin, un quartier où le taux de pauvreté des habitants culmine à plus de 70 % et où le trafic de drogues prospère, un garçon de 10 ans, victime collatérale d'une fusillade, a trouvé la mort, alors que son oncle a été blessé. Plusieurs villes du sud-est de la France dont Marseille, Avignon et Nîmes, sont touchées depuis plusieurs années par des assassinats liés au trafic de drogue, une violence qui fait désormais des victimes collatérales.

KENYA

L'armée repousse une attaque terroriste

Les Forces de défense kényanes ont repoussé, dans la nuit de mercredi à jeudi, une attaque terroriste ciblant un camp de déplacés dans le comté de Lamu à l'est du pays. Des terroristes lourdement armés, soupçonnés d'appartenir au groupe terroriste Al-Shabab, ont tenté de pénétrer le camp de Juhudi qui abrite environ 200 familles vers 3h30 (heure locale), a précisé le commissaire adjoint de Lamu-Ouest, Gabriel Kioni, faisant savoir que les assaillants ont lancé des tirs à bout portant. Un échange de tirs s'en est suivi entre les terroristes et les forces de sécurité qui ont réussi à repousser les assaillants vers une forêt voisine, a ajouté le responsable sécuritaire. Quelque 200 familles s'étaient réfugiées dans ce centre fin juin dernier à la suite d'attaques terroristes dans les villages voisins de Juhudi et Salama, durant lesquelles 5 personnes ont été tuées et 6 maisons incendiées. Depuis le mois de juin, 10 personnes ont été tuées et des dizaines d'habitations détruites par les terroristes dans les villages de l'ouest du comté de Lamu.

PRÉSIDENTIELLE AU GABON

Ali Bongo, grand favori à sa réélection

Aujourd'hui, le président sortant, Ali Bongo, se représente pour un troisième mandat à la tête du Gabon.

Après quatorze ans au pouvoir, il affronte 13 candidatures, dont celle d'Albert Ondo Ossa, un professeur de 69 ans désigné candidat commun des principaux partis d'opposition. En ayant remanié les règles de la compétition électorale ces derniers mois, le président sortant est le grand favori à sa propre succession. Après un AVC en octobre 2018, qui l'avait laissé à moitié paralysé, puis une tentative de coup d'État en janvier 2019, beaucoup estimaient que les jours d'Ali Bongo à la tête du Gabon étaient comptés. Si une raideur dans la jambe et le bras droit l'empêche de se mouvoir aisément, le président gabonais, qui a succédé à son père en 2009, mène pourtant une campagne tambour battant pour remporter un troisième mandat. Le visage du chef de l'État, âgé de 64 ans, est omniprésent à Libreville sur des affiches de campagne en quatre par trois barres du slogan « Ali pour tous ». Avec des moyens considérables, il multiplie les apparitions aux quatre coins de ce petit pays d'Afrique centrale riche en pétrole, en bois et en manganèse.

UN SYSTÈME ÉLECTORAL TAILLÉ SUR MESURE

Fort du soutien du tout-puissant PDG (Parti Démocratique Gabonais) fondé par son père Omar Bongo lors de ses quarante-et-un ans de règne, le Président sortant affiche une confiance inébranlable. Et pour cause, Ali Bongo a fait adopter au cours des derniers mois une série de réformes qui semblent taillées sur mesure pour permettre sa réélection.

Bulletin de vote unique pour élire le Président et les députés, limitation du nombre d'observateurs dans les bureaux de vote, rétablissement du scrutin à un tour, gagnable donc à la majorité relative... Face à 13 candidats, on voit donc mal comment le président gabonais ne parviendrait pas à l'emporter. Antoine Glaser, journaliste et observateur de la vie politique africaine depuis les indépendances, rappelle que « le Président sortant détient l'intégralité du pouvoir politique et financier et ce serait exceptionnel qu'il soit déboulonné. Il faut quand même rappeler qu'à la dernière élection il y a eu un os, et ça a été prouvé. Dans sa région natale du Haut-Ogooué, on (la mission des observateurs de l'UE, NDLR) s'est rendu compte qu'il y avait plus de votants que d'électeurs ». Le Président sortant veut éviter à tout prix une réédition de la grave crise post-électorale de 2016. Déclaré vainqueur au soir du 31 août par la commission électorale avec 5 500 voix d'avance sur son rival Jean Ping, il avait été accusé de fraude par l'opposition. Des manifestants avaient alors incendié l'Assemblée nationale et au moins 1 000 personnes avaient été arrêtées. L'opposant Jean Ping avait affirmé que son QG avait été pris d'assaut à l'arme lourde par les forces de sécurité, la garde présidentielle et la police. Des émeutes meurtrières et des pillages à Libreville, la capitale, et dans d'autres villes du pays, avaient fait au moins trois morts selon les autorités, plus d'une vingtaine selon l'opposition. Les réseaux



sociaux furent inaccessibles pendant plusieurs semaines. « En 2016, la répression a été féroce » estime Antoine Glaser. « Certes avec un vernis judiciaire mais il y a un contrôle total de la justice par le gouvernement qui dispose de très gros moyens en matière de renseignement. Depuis 2016, on n'observe pas de progression des libertés publiques au Gabon. C'est un pays qui reste extrêmement sécuritaire, très bien verrouillé sur le plan de l'expression. Les opposants bien sûr peuvent s'exprimer, mais ils connaissent les limites de leur expression. Ils savent depuis longtemps qu'ils peuvent se retrouver très facilement en prison comme c'est arrivé au moment de la précédente présidentielle », explique le fondateur de la « Lettre du continent ».

ALBERT ONDO OSSA, CANDIDAT « CONSENSUEL »

Dans ce contexte, face à un dispositif électoral qui ne leur est pas favorable, les opposants d'Ali Bongo ont créé la surprise en se désistant à la dernière minute en faveur d'un candidat unique. La principale plateforme de l'opposition, Alternance 2023, a désigné un inattendu « candidat consensuel » en la personne du professeur Albert Ondo Ossa, ministre de l'Éducation d'Omar Bongo de 2006 à 2009. Soutenu par ses principaux leaders, Alexandre Barro Chambrier et Paulette Missambo, cet économiste de 69 ans enseigne à l'université de Libreville et n'est affilié à aucun parti politique. Lors de ses premiers meetings de campagne, cette semaine, il a appelé les 850 000 électeurs gabonais à « ignorer » les législatives pour se concentrer sur la présidentielle, seul enjeu des élections » pour mettre fin aux cinquante-cinq ans de règne de la « dynastie Bongo ». Pour Antoine Glaser, cette désignation est un signe positif. « C'est quand même important dans un pays, où on a très souvent reproché à l'opposition d'avoir toujours plusieurs candidats et d'être continuellement dans la discorde. Albert Ondo Ossa est vu comme un homme sage qui, s'il arrive au pouvoir, serait sans doute plus collectif ». Au-delà de cette élection, le journalis-

te estime que « ce qui est important, c'est aussi ce qu'il se passe entre deux élections. Il y a du changement sur le continent au niveau de la démocratie en général, du débat, des libertés, de la justice, de la presse, etc. Et de ce point de vue, il y a eu au moins un effort du côté de l'opposition pour présenter un candidat de consensus ». Si les chances de l'opposition de mettre un terme à la main de fer de la « dynastie Bongo » semblent minces, le président gabonais a fait la démonstration au cours de son dernier mandat qu'il est un peu plus que le fils de son père. Après la crise post-électorale de 2016 et une longue convalescence après son AVC en 2018 qui le tint 10 longs mois à l'étranger, « Monsieur fils » ou « Baby Zeus », comme il fut parfois surnommé par ses détracteurs, a montré qu'il savait résister aux crises et conserver son leadership au sein de son parti et de son entourage. « C'est un clan qui tient le pouvoir », explique Antoine Glaser, « et paradoxalement, ses problèmes de santé n'ont fait que renforcer son pouvoir ». En course pour un troisième mandat, Ali Bongo incarne, pour beaucoup des partenaires internationaux du Gabon, petit pays riche de son pétrole et peu peuplé (2,3 millions d'habitants), un gage de stabilité. Il s'est éloigné de la « FrançAfrique » dont son père avait été l'un des plus fidèles serviteurs. « Ali Bongo n'a eu de cesse de prendre ses distances vis à vis de la Tour Eiffel. Sa capitale préférée, c'est Londres et il a de très bonnes relations avec les Américains, avec la Chine et aussi avec les pays musulmans, dont le Maroc de son ami Mohammed VI. Très honnêtement, dans la période post-coloniale, s'il y a bien un pays qui s'est vraiment mondialisé, c'est bien le Gabon » estime le journaliste. Habile, tenace et solidement entouré, Ali Bongo se présente lors des sommets internationaux en champion de l'environnement, à la tête d'un Gabon couvert à 88 % de forêts, « absorbeur net de carbone et un leader dans les initiatives d'émission nette zéro », selon la Banque mondiale. Cependant, selon l'institution, « le pays peine à traduire la richesse de ses ressources en une croissance durable et inclusive ».

AUTODAFÉS DU CORAN

Le Danemark opte pour l'interdiction

Le gouvernement danois a présenté hier un projet de loi pour interdire les autodafés du Coran. La loi va « interdire le traitement inapproprié d'objets ayant une signification religieuse importante pour une communauté religieuse », a dit

le ministre de la Justice Peter Hummelgaard lors d'un point presse, précisant qu'il ciblait notamment le fait de brûler ou piétiner ces objets dans les lieux publics. « Acte fondamentalement méprisant et antipathique », le fait de

brûler un Coran « nuit au Danemark et aux intérêts danois », a estimé le garde des Sceaux. Le nouveau texte doit être inclus au chapitre 12 du code pénal, qui traite de la sécurité nationale. « C'est là le cœur et la motivation de ce que nous

entreprenons », a-t-il insisté. « Nous ne pouvons pas continuer à rester les bras croisés alors que quelques individus font tout ce qu'ils peuvent pour provoquer des réactions violentes », a souligné M. Hummelgaard.

ACCUSÉ D'ÊTRE DERRIÈRE LA MORT D'EVGUÉNI PRIGOJINE

Le Kremlin réagit

Deux jours après la mort d'Evguëni Prigoujine, le Président russe Vladimir Poutine a signé un décret obligeant les membres des groupes paramilitaires à déclarer leur allégeance à la Russie sous forme de serment.

Le Kremlin a démenti hier avoir ordonné la mort de Evguëni Prigoujine, chef du groupe paramilitaire Wagner et ennemi de Vladimir Poutine, présumé mort après le crash de son avion. « C'est un mensonge absolu, il faut aborder cette problématique (du crash) en se basant sur des faits », a affirmé Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe interrogé sur les insinuations de dirigeants occidentaux selon lesquelles le Kremlin aurait ordonné l'assassinat de M. Prigoujine. « Actuellement, autour de la catastrophe aérienne et des morts tragiques de passagers, notamment Evguëni Prigoujine, il y a beaucoup de spéculations et on sait bien dans quel sens on spéculé en Occident », a-t-il aussi dit. Selon lui, l'enquête suit son cours, relevant que Vladimir Poutine avait indiqué lui-même jeudi en « attendre les résultats ». Le président russe, qui considérait Evguëni Prigoujine comme un traître depuis la rébellion armée de Wagner les 23 et 24 juin, a salué jeudi soir, après 24 heures de silence, la mémoire d'un homme « talentueux » qui a toutefois commis de « graves erreurs dans sa vie ».

Pour le moment, le décès du chef de Wagner reste présumé car les expertises génétiques pour identifier formellement les corps des victimes sont encore en cours. Les enquêteurs n'ont rien dit des pistes examinées, n'évoquant ni la thèse de l'accident ni celle d'une bombe, d'un missile sol-air ou d'une erreur de pilote-



ge. Le jet privé transportant Prigoujine et sa garde rapprochée s'est écrasé mercredi en fin d'après-midi au nord-ouest de Moscou, faisant immédiatement naître des soupçons d'un assassinat orchestré au sommet du pouvoir russe.

A Washington, Paris, Berlin ou Kiev, de hauts responsables ont sous-entendu que leurs soupçons se portaient directement sur le Kremlin. Selon les services de renseignement américains, l'avion d'Evguëni Prigoujine a été abattu à la suite d'une explosion intentionnelle. Le Pentagone affirme que les informations selon les-

quelles un missile sol-air aurait abattu l'avion sont inexactes. Une évaluation préliminaire des services de renseignement américains a conclu qu'une explosion intentionnelle était à l'origine de l'accident d'avion qui aurait coûté la vie au chef de Wagner, Evguëni Prigoujine. Le président américain Joe Biden, s'adressant aux journalistes mercredi, a déclaré qu'il pensait que Vladimir Poutine était à l'origine du crash, tout en reconnaissant qu'il ne disposait pas d'informations permettant de vérifier ses dires. « Je ne sais pas avec certitude ce qui

s'est passé, mais je ne suis pas surpris », affirme Joe Biden. « Il ne se passe pas grand-chose en Russie sans que Poutine n'y soit pour quelque chose ».

LE SERMENT EXIGÉ DES MEMBRES DES GROUPES PARAMILITAIRES

Deux jours après la mort d'Evguëni Prigoujine, le président russe Vladimir Poutine a signé un décret obligeant les membres des groupes paramilitaires à déclarer leur allégeance à la Russie sous forme de serment, comme le fait l'armée régulière. En vertu de ce décret publié sur le site Internet du gouvernement, ils devront notamment jurer « fidélité » et « loyauté » à la Russie et « suivre strictement les ordres des commandants et des supérieurs ». Le texte a été signé deux mois après la mutinerie du groupe Wagner, sous les ordres d'Evguëni Prigoujine, qui réclamait la tête de la hiérarchie militaire russe. Ils s'engagent aussi à « respecter de manière sacrée la Constitution russe », « accomplir consciencieusement les tâches qui [leur] sont confiées » et « défendre courageusement l'indépendance et l'ordre constitutionnel » du pays. Ce décret concerne les personnes enrôlées en tant que combattant volontaire, celles « contribuant à l'exécution des tâches assignées aux forces armées russes » et à d'autres « organes et formations militaires », y compris les forces de défense territoriales formées lors du conflit en Ukraine.

L'ONU PRÉVIENT

«La guerre et la faim menacent d'emporter le Soudan»



La guerre et la faim menacent de « prendre » tout le Soudan, où des centaines de milliers d'enfants souffrant de malnutrition risquent de mourir, a prévenu l'ONU dans un communiqué rendu public, hier. Le pays est en proie depuis le 15 avril à de violents combats entre l'armée et les paramilitaires. Cette guerre « alimente une urgence humanitaire aux proportions épiques », prévient le coordonnateur des affaires humanitaires des Nations unies, Martin Griffiths. « Ce conflit qui s'étend – et la faim, les maladies et les déplacements qui en résultent – menace désormais de s'étendre à l'ensemble du pays », a-t-il ajouté. La guerre a fait près de 5 000 morts, selon l'ONG

ACLED. Mais le bilan réel serait plus lourd, car de nombreuses régions du pays sont complètement coupées du monde et les deux parties refusent de divulguer leurs pertes. En quatre mois, plus de 4,6 millions de personnes ont été contraintes de fuir. « Plus les combats se prolongent, plus leurs effets sont dévastateurs. Dans certains endroits, il n'y a déjà plus de nourriture. Des centaines de milliers d'enfants souffrent de malnutrition sévère et risquent une mort imminente s'ils ne sont pas traités », prévient M. Griffiths. Le haut responsable de l'ONU souligne que les intenses combats qui ravagent la capitale Khartoum et le Darfour depuis la mi-avril se sont étendus au Kor-

dofan. « À Kadugli, la capitale du Kordofan méridional, les réserves alimentaires ont été complètement épuisées, tandis que les affrontements et les barrages routiers empêchent les travailleurs humanitaires d'atteindre les personnes affamées », a-t-il déclaré, tandis qu'à al-Foula, capitale du Kordofan occidental, les bureaux des travailleurs humanitaires étaient ouverts, sacagés et les provisions pillées. Il s'est également dit « très inquiet pour la sécurité des civils dans l'État d'Al-Jazeera, alors que le conflit approche du grenier du Soudan ». Les maladies (rougeole, paludisme, dengue, etc.) se propagent dans tout le pays et la plupart des gens n'ont pas accès aux soins médicaux. « Le conflit a décimé le secteur de la santé, la plupart des hôpitaux étant hors service », a déclaré Martin Griffiths. Près d'un million de personnes ont fui vers les pays voisins, mettant encore plus à rude épreuve les communautés d'accueil. « Un conflit prolongé au Soudan pourrait plonger toute la région dans une catastrophe humanitaire », a-t-il déclaré. « Il est grand temps que tous ceux impliqués dans ce conflit fassent passer le peuple soudanais avant la quête de pouvoir ou de ressources », demande-t-il.

RUPTURE DIPLOMATIQUE :

Le Burkina refuse un nouvel ambassadeur de France

Les relations entre la France et le Burkina Faso semblent se dégrader de jour en jour. Ouagadougou a refusé d'accepter la nomination d'un nouvel ambassadeur français, selon ce qui a été publié par le journal « Le Monde ». Le journal français indique que les autorités burkinabè ont refusé d'accepter la nomination du diplomate français, Mohamed Bouabdallah, en remplacement de l'ancien ambassadeur de France, Luc Alade. Pour rappel, l'ambassadeur de France au Burkina Faso, Luc Alade, a quitté le Burkina Faso après avoir été convoqué par le ministère français des Affaires étrangères pour « consultations » en janvier de cette année. Une convocation est intervenue après que le conseil militaire de Ouagadougou a déclaré que l'ambassadeur de France n'était pas le bienvenu dans le pays. Avant cette déclaration, les autorités burkinabè avaient déjà demandé le départ des forces françaises du Burkina Faso. Des sources du journal « Le Monde » ont déclaré qu'après avoir rejeté l'ambassadeur proposé, les autorités françaises proposeront un autre nom comme ambassadeur au Burkina Faso. Mohamed Bouabdallah, 45 ans, dont le nom a été rejeté par les autorités burkinabè, est directeur adjoint des affaires politiques au ministère français des affaires étrangères. Il a également travaillé au Centre culturel français en Egypte.

LANCEMENT DU SATELLITE ESPION NORD-CORÉEN

L'ONU condamne fermement

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a vivement condamné les efforts de la Corée du Nord visant à lancer un satellite avec la technologie de missiles balistiques. Ce type de lancement est en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres « condamne fermement » la tentative par la Corée du Nord de lancer un satellite en utilisant la technologie des missiles balistiques, a indiqué une porte-parole dans un communiqué. « Tout lancement de la Corée du Nord utilisant la technologie des missiles balistiques est contraire aux résolutions du Conseil de sécurité » de l'ONU, a souligné Florencia Soto Nino. « Le secrétaire général répète son appel à la Corée du Nord de cesser de tels actes et de reprendre le dialogue sans pré-conditions, pour parvenir à une paix durable et à la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne », a-t-elle ajouté. La Corée du Nord a annoncé jeudi que sa seconde tentative en trois mois pour mettre en orbite un satellite espion avait échoué, et a promis de refaire un essai en octobre. La présidence américaine avait rapidement dénoncé cette tentative de lancement, l'accusant d'« aggraver les tensions ». Une tentative également condamnée jeudi par les pays du G7 dénonçant la détermination de Pyongyang à « faire progresser et à diversifier ses capacités nucléaires et balistiques illégales ».



LE TIKTOKEUR «HASNI» NOUS A QUITTÉS

Après des mois de lutte contre sa maladie, le tiktokeur Hasni, qui a si souvent dessiné un sourire sur le visage des internautes algériens, n'est plus. Une publication annonçant cette triste nouvelle a fait réagir des milliers d'internautes.

Sur l'espace commentaire, ils ont prié Dieu de lui offrir sa miséricorde.

Facebook : https://www.facebook.com/ETDjazairi/posts/918582182970970?ref=embed_post



LE BUS EN ALGÉRIE : GALÈRE, GALÈRE !

« Le bus en Algérie soit il est en retard, soit il est bondé, soit il ne vient carrément pas », a écrit l'auteur d'un statut qui a fait réagir des centaines d'internautes. De nombreuses personnes confirment l'existence de dysfonctionnements répétés dans les transports en commun qui mettent à rude épreuve les nerfs des usagers. Les autorités devraient remettre de l'ordre et permettre aux usagers des bus d'être plus à l'aise ou généraliser les autres moyens de transport en commun (métro, tramway, etc) à travers tout le pays.

Instagram: <https://www.instagram.com/p/CwSQ8EWs65x/?igshid=MzRIODBiNWFIZA%3D%3D>

COUSCOUS DU VENDREDI : L'INCONTOURNABLE TRADITION

Une publication sur la coutume du Couscous chaque vendredi, a fait réagir des milliers d'internautes. Les familles algériennes ont tendance à préparer du couscous chaque vendredi et rassembler autour de la Qas'aa la grande famille. Les internautes trouvent que le vendredi a un double sens : aux yeux des musulmans mais aussi aux yeux des... gourmands ! Dans l'Islam, le vendredi est le jour saint, le jour de la grande prière et du repos. C'est aussi le jour du partage et de la dégustation du couscous.

Facebook: https://www.facebook.com/rakfiannaba/posts/689472429884782?ref=embed_post



LES VICTIMES DE «MARIEZ-LE, IL DEVIENDRA PLUS SAGE»

« Je suis une femme divorcée, victime de la phrase mariez-le, il mûrira. J'adresse ce message aux mamans qui sont comme mon ex belle-mère. Si vous êtes au courant que votre fils n'est pas sérieux, ne le mariez pas. Evitez de rendre une jeune fille malheureuse. Elles savent que leurs fils sont des irresponsables, mais elles ne s'empêchent pas d'en dire du bien auprès de la belle-famille. Une fois mariée, la jeune fille se retrouve avec un monstre », a écrit l'auteur d'un statut, qui a fait réagir des centaines d'internautes. Certaines internautes ont acquiescé, d'autres l'ont contredite et ont témoigné que plusieurs personnes immatures ont mûri et repris le droit chemin après leur mariage.

Facebook : https://www.facebook.com/PPourelle/posts/622608013322504?ref=embed_post

RIEN N'EST GRATUIT

«En Arabie Saoudite, vous pouvez prendre des photos avec Cristiano Ronaldo gratuitement, aux Etats-Unis d'Amérique, avec Messi, mais en Algérie, les photos sont payantes même avec des chameaux », a écrit l'auteur d'un statut qui a fait réagir des milliers d'internautes. Selon quelques internautes rien n'est gratuit en Algérie, tout est payant et cher, ce qui a détérioré notre tourisme. « Les touristes ne peuvent pas laisser les pays touristiques par excellence proposant tout gratuitement ou à des tarifs étudiés, pour venir dans un pays comme le nôtre où ils dépenseront des fortunes pour rien. Un petit service pour le prix d'un énorme service », a écrit un internaute.

Facebook: https://www.facebook.com/rakfiannaba/posts/688381413327217?ref=embed_post

FLASH-BACK : «AISSA STORY», UN PERSONNAGE INOUBLIABLE

La photo du comédien « Antar Hellal », connu sous le nom de « Aissa Story » (un personnage qu'il a interprété dans une série), publiée par une page Facebook algérienne, a fait réagir des milliers d'internautes. Les internautes se demandent la raison de son absence de la scène artistique et médiatique, tout en mettant en avant son talent et l'impact de son humour, à travers le personnage Aissa Story, sur le public. Au début des années 2 000, de nombreuses personnes copiaient sa façon de parler et son comportement pour faire rire leur entourage.

Facebook : https://www.facebook.com/rakfiannaba/posts/688162350015790?ref=embed_post

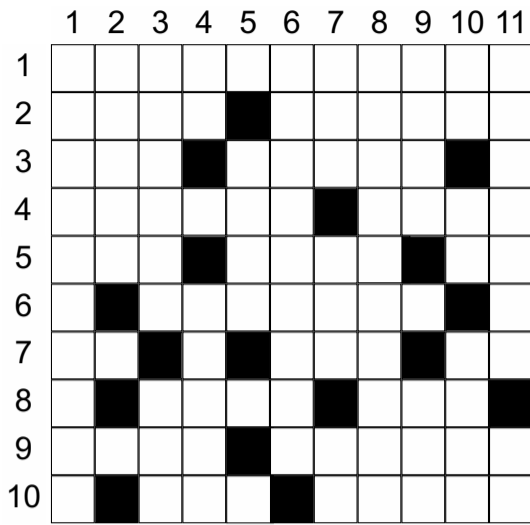


LES APPARENCES SONT TROMPEUSES

"J'ai pris un chauffeur Yassir (une entreprise de VTC via une application mobile) de l'aéroport et je portais un chapeau et des lunettes de soleil. Il m'a pris pour une touriste et a commencé à me parler en français, alors qu'en réalité je ne sais dire que oui et non", a écrit l'auteur d'un statut qui a fait réagir des centaines d'internautes. Selon la toile, même si la première impression est souvent la bonne, méfiez-vous des apparences. Le jugement que l'on porte sur les autres dès le premier regard pourrait nous tromper.

Facebook : https://www.facebook.com/PPourelle/posts/625283609721611?ref=embed_post

Mots Croisés



Horizontalement

1- Elle s'oppose à l'allopathie. 2- Poissons rouges - Plaisantins. 3- Pouffe - La vieille est acariâtre. 4- Encens - Fleuve d'Irlande. 5- Bienvenue - De même - Dans. 6- Ramassée d'un seul coup de râteau. 7- Grugé - Poussés - Article. 8- Choc - Support de manchettes. 9- Unir - Protéine. 10- Trace de pied - Décrochement en construction.

Verticalement

1- Elle ne fait pas le printemps. 2- Prénom étranger. 3- Profession - Pied de vigne. 4- Existe - Vénéra. 5- Construit. 6- Quart fleurie. 7- Forte tête - Mandaté - Fin de verbe. 8- Procédé qui permet de connaître à distance l'indication d'un appareil de mesure. 9- Mal accueilli - Douillet pour les œufs. 10- Fin de mode - Bienvenue - Fleuve de Sibérie. 11- Extrait - Dans.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Trainard Trainard Trénard Traïnard	Rabacheur Rabbâcheur Râbacheur Rabâcheur
Rhaïteur Rhéteur Rhéteur Rhétteur	Rhummatisme Rhumatism Rhumatisme Rumatisme

Les mots fléchés

DÉCONTE- NANCÉ PAS POSITIFS	BASSIN D'UN PORT PÂTISSERIE	ATTACHA VITESSE MUSICALE	CHAMPION COMBUSTI- BLE LIQUIDE	ASSÉCHÉ	PLANTE ET ÉTOFFE PAS BEAUCOUP	RAYÉES TEL UN ANIMAL
OFFRANDE PROTEC- TEUR DU CLAN				NE RESTE PAS INERTE CONSTRUIRE		
			SOUTIENT UN MUR DU BALAI			BÉVUE
ÉLÉMENT DE NÉGATION BEAU BOIS ROUGEÂTRE		ASTIQUE LANCÉES			ROULE À PARIS DÉNIGRE	
				ABASOURDI VILLE DU CALVADOS		
OBTENUE RICHESSE		RÉSULTAT DU MATCH VOISIN DU LIBAN			APRÈS DO INSTRUITE	
	GÉANT RÊVES IMPOSSIBLES				CÉRÉALES ASSAISON- NER	
ASSASSINES ANCIEN COMBAT- TANT			AXE DES ROUES IL PARFUME LE GIGOT			ARME D'ESCRIME
				REPAIRE DE FAUVE CUIVRE ET ÉTAÏN		
MUSIQUE MODERNE	EUS L'ODACE DE ATTACHÉE À UNE FEUILLE		TROP MÛR PAS LÀ !			AU MÊME NIVEAU
		PORTER AU POUVOIR LOUPANT			BRAME SIÈGES DE ROIS	
DANSEUSE DE REVUE FONDA			DÉFILÉ CALE			
			DU ROUGE JOUER DES FERS		ROUE DE POULIE DÉBUT DE OISEAU	ELLE PERMET DE SOULEVER LA PANIER
CORPS CÉLESTE PETIT ARBRE				PARC ANIMALIER RAPPORT EN MATHS	APRÈS SOL CONNUT	
	SYMBOLE DE L'OR DÉVÊTU		USES DE PINCEAUX POUR MOI			ARTICLE MASCULIN
RIVAL ÉTOFFE POUR CHAPEAU				ISOLÉS		
				CHARGÉE D'UN POIDS		

BIFFE-TOUT

EN 11 LETTRES :

Partie de la zoologie qui traite des poissons

AGNATHE	EQUIPOTENT	POLITICIEN
BAOBAB	FERMOIR	POLTRON
BIMOTEUR	GUILLOTINE	PORCELAINE
CARAVANING	HIPPOCRATE	POTIER
CATAPLASME	KABYLIE	PRÉFACE
CENTÉSIMAL	KAOLIN	PROPÈNE
CHALAZE	LAITUE	QUAKER
CHEVROTINE	LINGOT	RÉEL
CHROMOSOME	LIQUEUR	ROTATIVE
CIGOGNE	MENHIR	RUGBY
CITRON	MINCE	SOUBRESAUT
CORDIALITÉ	MINUIT	STUDIO
CORTEX	MUCUS	TRAMPOLINE
COUPOLE	NÉOLOGIE	TYMPAN
CRÉPAGE	OMBRELLE	UNTEL
ECUSSON	PALÉTUVIER	VALVULE
ELIGIBLE	PARABOLE	VERGLAS
EPISODE	PARODIE	

E	C	C	P	O	L	T	R	O	N	E	C	U	S	S	O	N	C	E	G
Q	O	E	E	N	E	P	O	R	P	C	O	U	P	O	L	E	A	N	U
U	R	N	P	A	R	O	D	I	E	F	E	R	M	O	I	R	T	I	I
I	D	T	E	I	L	E	P	T	E	E	B	C	U	R	H	P	A	T	L
P	I	E	T	Z	C	A	O	A	L	V	E	A	I	G	R	Y	P	O	L
O	A	S	K	N	A	G	I	B	L	I	I	H	O	E	B	M	L	R	O
T	L	I	I	A	N	L	I	T	G	E	N	T	F	B	I	Y	A	V	T
E	I	M	P	I	O	G	A	O	U	E	T	A	A	N	A	O	S	E	I
N	T	A	L	O	I	L	L	H	M	E	C	U	U	T	P	B	M	H	N
T	E	L	B	L	L	O	I	S	C	E	R	I	V	A	O	E	E	C	E
E	T	S	E	I	E	I	T	N	E	E	T	E	R	I	L	R	C	C	E
N	R	O	T	N	M	U	T	D	N	L	H	A	I	L	E	X	H	A	T
I	A	U	O	Y	D	O	O	I	M	O	B	T	E	T	E	R	R	R	A
A	M	B	N	I	M	S	T	U	C	O	R	R	A	T	O	E	O	A	R
L	P	R	O	T	I	P	C	E	L	I	B	T	R	N	K	P	M	V	C
E	O	E	E	P	E	U	A	E	U	M	E	O	I	A	G	G	O	A	O
C	L	S	E	E	S	L	I	N	O	R	C	N	U	C	E	A	S	N	P
R	I	A	S	A	L	G	R	E	V	L	I	Q	U	E	U	R	O	I	P
O	N	U	E	G	A	P	E	R	C	E	I	L	Y	B	A	K	M	N	I
P	E	T	E	N	G	O	G	I	C	E	L	U	V	L	A	V	E	G	H

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

ATTACHESCASSES - RELIERA - CECI - MENS - MENER - ID - ST - PI - TSETSE - TSARINE - PERIR - ANISSETTE - AVE - ENTETE - AROME - SA - CREE - SI - REALISATEUR - LITCHI - FORA - GAIN - AINESSE - DEGELEES - SEP - MON - MARS - TELE - NEVE - AIR - UN - OUF - INFINI - EDETEURS EUT - HEUREUSE - OSEE.

VERTICALEMENT

STRESSANTE - ADONNEE - TENTANT - ALIENE - DU - CALS - RIESLING - VOIR - CI - PIS - TAIT - EMEUTE - CHEMINEE - SCALA - FEU - ERE - ET - CAHIERS - US - USANT - TARTINES - IRE - ESPEREE - ES - ANS - NACREE - OEUFS - TIF - SE - TRAM - ROSSERIES - DECISIVES - REL - NUE - SIDERE - IRA - PETITE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- SIGNALEMENT. 2- EPAULA - ONDE. 3- MEME - NANO. 4- ICI - EGUEULE. 5- LANGOUSTE. 6- EU - ETIERS. 7- ASSISTES. 8- NU - ETRANGE. 9- TIEN - EEN - ES. 10- ESSAIS - TEST.

VERTICALEMENT

1- SEMILLANTE. 2- IPECA - SUIS. 3- GAMINES - ES. 4- NUE - GUI - NA. 5- AL - EO - SE. 6- LANGUETTES. 7- AUSTERE. 8- MONETISANT. 9- ENOUEE. 10- ND - RAGES. 11- TETEEES - EST.

4x4

- Cressonnière - Croque-mort - Grenadine - Vilebrequin

BIFFE-TOUT : GORGONZOLA

FINALE DU 800M DES MONDIAUX 2023

Sedjati et Moula parés pour l'exploit

L'Algérie est la seule nation qui présentera deux athlètes dans cette très attendue finale du 800m. Sedjati et Moula figurent même parmi les favoris et ils peuvent être ensemble sur le podium.

C'est le grand jour pour les deux athlètes algériens, Djamel Sedjati et Slimane Moula, qui disputeront ce soir à partir de 19h30 (heure algérienne), la finale du 800m des championnats du monde d'athlétisme avec l'ambition d'offrir une ou deux médailles pour l'Algérie. Tous les espoirs se reposent encore sur eux pour sauver l'honneur de l'athlétisme algérien lors de ces Mondiaux 2023 de Budapest (Hongrie). Sedjati, vice-champion du monde en 2022, à Eugene (USA), et Moula se sont qualifiés, jeudi soir, pour la finale. Engagé dans la première demi-finale, Moula a dominé la course terminant à la première place avec un temps de (1:43.93) devant le Botswanaïse Tshepiso Masalela (1:44.14), alors que Sedjati a obtenu la deuxième place de la deuxième demi-finale avec un chrono de (1:44.49) derrière le Canadien Marco Arop (1:44.02). Moula a réalisé le troisième meilleur chrono derrière le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1:43.83) et l'Espagnol Adrián Ben (1:43.92) qui a amélioré son record personnel. L'Algérie est la seule nation qui présentera deux athlètes dans cette très attendue finale du 800m. Sedjati et Moula figurent même parmi les favoris et ils peuvent être ensemble sur le podium. C'est le rêve de tous les Algériens qui auront les yeux rivés sur le petit écran ce soir. Sedjati et Moula parés pour l'exploit



et ils auront à gérer parfaitement la course sur le plan tactique, car ce sera une finale très tactique, comme d'accoutumée. De l'avis général, l'un d'eux est capable de rééditer l'exploit d'Aïssa Djibir Saïd-Guerni, sacré champion du monde en 2003 à Paris. Par ailleurs, les finales du jeudi ont été marquées par la consécration surprise du jeune Jamaïcain Antonio Watson, 21 ans, sur le 400 m. En l'absence du champion olympique Steven Gardiner et du champion en titre Michael Norman, Watson a arraché le titre mondial avec un chrono de 44.22 devant le Britannique Matthew Hudson-Smith (44.31) et l'Américain Quincy Hall (44.37). Seulement 29e au classement mondial de la discipline, Watson avait été champion du monde cadet (moins de 18 ans) de la discipline en 2017, à seulement 15

ans. Danielle Williams a offert une autre médaille d'or à la Jamaïque au 100 m haies. Williams (12.43) a également créé la surprise devant la Portoricaine Jasmine Camacho-Quinn (12.44), championne olympique en titre, et l'Américaine Kendra Harrison (12.46). La tenante du titre, la Nigérienne Tobi Amusan, a terminé sixième.

D'autre part, le Grec Miltiadis Tentoglou Tentoglou a décroché l'or au saut en longueur grâce à un bond à 8,52 m, remportant ainsi son premier titre mondial. Le champion olympique grec a devancé les deux Jamaïcains Wayne Pinnock (8,40 m) et Tajay Gayle (8,27). Quant à la Canadienne Camryn Rogers, elle a été sacrée championne du monde au lancer du marteau. Rogers, qui avait décroché l'argent aux Mondiaux d'Eugene l'an der-

nier, l'a emporté avec un lancer à 77,22 m dès sa première tentative. Elle a devancé les Américaines Janee' Kassanavoid (76,36 m) et DeAnna Price (75,41 m). A noter aussi l'exploit des Espagnols Alvaro Martin et Maria Perez, devenus champions du monde du 35 km marche, après avoir été médaillés d'or du 20 km marche. Martin (29 ans) a coupé la ligne d'arrivée sur la Place des héros de Budapest après 2h 24 min 30 sec, record d'Espagne, quatre secondes devant l'Equatorien Brian Daniel Pintado (2:24.34) et le Japonais Masatora Kawano (2:25.12). Dans la course féminine, Perez (27 ans) s'est imposée en 2h 38 min 40 sec, record des championnats, devant la Péruvienne Kimberly Garcia Leon (2h40:52) et la Grecque Antigoni Ntrismpioti (2h43:22).

COUPES AFRICAINES

Le CSC et l'ASO à rude épreuve

Le CS Constantine et l'ASO Chlef joueront ce samedi leurs matchs retour contre respectivement Bendel Insurance du Nigeria et l'ES Sahel de la Tunisie, pour le compte des premiers tours préliminaires de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la CAF. En Ligue des champions, le CSC a sérieusement compromis ses chances de qualification après sa défaite (2-0) à domicile. Ce match retour qu'abritera le stade olympique de Sousse à partir de 17h, sous la direction de l'arbitre libyen Mohamed Agha, semble une formalité pour les champions de la Tunisie. En coupe de la CAF, la mission de l'ASO s'annonce également très délicate, surtout que les Chéliens sont privés de leur stade. Le match est domicilié au stade Salem Mabrouki de Rouiba (20h30) et il sera aussi officié par un trio d'arbitres de la Libye, dirigé par Abdelbasset Chahoub. A l'aller, les poulains de Yaïche ont été battus (1-0). Ils auront à marquer deux buts pour se qualifier. L'entrée au stade sera gratuite pour inciter les supporters de l'ASO à venir en masse à Alger pour encourager les camarades de Boussaïd à renverser la vapeur et poursuivre l'aventure africaine.

L. B.

CORITIBA FC

Slimani engagé jusqu'au 31 décembre 2024

Islam Slimani s'est engagé avec Coritiba FC jusqu'au 31 décembre 2024, a annoncé le club brésilien de première division. «Islam Slimani, meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale algérienne, a débarqué au Brésil pour renforcer Coritiba jusqu'au 31 décembre 2024 », a indiqué la formation brésilienne dans un communiqué publié sur son site officiel. «Avec ces couleurs, j'ai marqué l'histoire, le vert et le blanc font partie de ma vie. Curitiba est une ville où je suis très heureux, j'ai marqué un but en Coupe du monde (...). J'apprécie la confiance du PDG Carlos Amodéo et du directeur Arthur Moraes. Avec ce grand public, je veux écrire l'histoire de Coxa », a déclaré Slimani au site officiel du club. L'ancien attaquant du CRB est arrivé mercredi au Brésil pour officialiser son transfert avec Coritiba FC. Il avait été accueilli en superstar par des centaines de supporters à son arrivée dans un jet privé. L'inusable actuel

meilleur buteur historique de l'équipe nationale (41 buts), a décidé de se lancer dans un nouveau défi, lui qui veut rester dans le haut niveau. Slimani (35 ans) devient du coup le premier international algérien à évoluer au pays du Roi Pelé. Le joueur souhaite rester compétitif avec les Verts dans la perspective de la CAN-2023 (décalée à 2024) en Côte d'Ivoire, voire le Mondial 2026. Loin de la compétition depuis trois mois, Slimani sera le grand absent de la prochaine liste de l'équipe nationale, en vue des deux prochains matchs de l'équipe nationale : le 7 septembre face à la Tanzanie au stade du 19 mai 1956 d'Annaba, en clôture des qualifications de la CAN-2023, et le 12 septembre en amical face au Sénégal au stade Abdoulaye Wade à Dakar. Battu dimanche à domicile par le CR Flamengo (2-3), Coritiba FC pointe à la 19e et avant-dernière place au classement du championnat avec 14 points, au terme de la 20e journée.

LIGUE 1 MOBILIS

De belles affiches pour la rentrée



Les rencontres Paradou AC- USM Alger et ASO Chlef -MC Oran, constituent les affiches de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévues les 15 et 16 septembre prochain, selon le calendrier dévoilé jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP). De son côté, le CR Belouizdad, entamera la défense de son titre de champion d'Algérie en déplacement chez le nouveau promu, l'ES Souf, alors que le CS Constantine, 2e au classement de la précédente saison, débutera la compétition à l'extérieur face au MC El Bayadh. Cette journée inaugurale de la saison 2023-2024 sera marquée également par un derby algérois opposant le MC Alger au nouveau promu, l'US Ben Aknoun. L'ES Souf et l'US Ben Aknoun sont les deux nouveaux promus en Ligue 1, au moment où le HB Chelghoum Laid et le RC Arbâa ont été relégués en Ligue 2 amateur.

LE CALENDRIER DE LA SAISON 2023-2024 :

1re journée (15 et 16 septembre): USM Khenchela- ES Sétif, Paradou AC-USM Alger, NC Magra-JS Kabylie, ES Souf-CR Belouizdad, JS Saoura-US Biskra, ASO Chlef-MC Oran, MC Alger-US Ben Aknoun, MC El Bayadh-CS Constantine.

2e journée : USMA-USMK, JSK-PAC, CRB-NCM, USB-USS, MCO-JSS, ESBA-ASO, CSC-MCA, ESS-MCEB.

3e journée : USMK-JSK, PAC-CRB, NCM-USB, USS-MCO, JSS-ESBA, ASO-CSC, MCA-MCEB, ESS-USMA.

4e journée : CRB-USMK, USB-PAC, MCA-NCM, ESBA-USS, CSC-JSS, MCEB-ASO, MCA-ESS, JSK-USMA.

5e journée : USMK-USB, PAC-MCO, NCM-ESBA, USS-CSC, JSS-MCEB, ASO-MCA, ESS-JSK, USMA-CRB.

6e journée : MCO-USMK, ESBA-PAC, CSC-NCM, MCEB-USS, MCA-JSS, ASO-ESS, USB-USMA, CRB-JSK.

7e journée : USMK-ESBA, PAC-CSC, NCM-MCEB, USS-MCA, JSS-ASO, USMA-MCO, JSK-USB, ESS-CRB.

8e journée : CSC-USMK, MCEB-PAC, MCA-NCM, ASO-USS, JSS-ESS, ESBA-USMA, MCO-JSK, USB-CRB.

9e journée : USMK-MCEB, PAC-MCA, NCM-ASO, USS-JSS, ESS-USB, USMA-CSC, JSK-ESBA, CRB-MCO.

10e journée: MCA-USMK, ASO-PAC, JSS-NCM, USS-ESS, MCEB-USMA, CSC-JSK, ESBA-CRB, MCO-USB.

11e journée: USMK-ASO, PAC-JSS, NCM-USS, ESS-MCO, USMA-MCA, JSK-MCEB, CRB-CSC, USB-ESBA.

12e journée: JSS-USMK, USS-PAC, NCM-ESS, ASO-USMA, MC-JSK, MCEB-CRB, CSC-USB, ESBA-MCO.

13e journée: USMK-USS, PAC-NCM, ESS-ESBA, USMA-JSS, JSK-ASO, CRB-MCA, USB-MCEB, MCO-CSC.

14e journée: NCM-USMK, PAC-ESS, USS-USMA, JSS-JSK, ASO-CRB, MCA-USB, MCEB-MCO, CSC-ESBA.

15e journée: USMK-PAC, USMA-NCM, JSK-USS, CRB-JSS, USB-ASO, MCO-MCA, ESBA-MCEB, ESS-CSC.

PREMIER LEAGUE

Brighton fait peur !

Si les Seagulls ne peuvent être considérés comme de sérieux prétendants au titre, la manière dont ils construisent leur club depuis leur montée en Premier League force le respect.

Il n'y en a que pour Brighton après cette seconde journée de Premier League, et cela se comprend un peu. Le club plus que centenaire n'avait joué qu'une seule saison dans l'élite anglaise (aussitôt monté, aussitôt descendu) avant que Tony Bloom n'en devienne le propriétaire en 2009. Le voilà aujourd'hui leader du championnat d'Angleterre, après deux exhibitions de football qui auront confirmé que Pep Guardiola n'avait pas perdu la raison quand il avait déclaré, juste avant la demi-finale de la FA Cup Brighton-Manchester United, que «dans la construction du jeu, la meilleure équipe du monde est Brighton. Dans le football moderne, il n'y en a pas de meilleure en ce moment».

C'est qu'il y a tellement à admirer, et même à aimer, dans le football que propose l'équipe de Roberto De Zerbi, un cocktail inhabituel de rigueur, de risques assumés et d'exubérance, qui représente l'aboutissement d'une stratégie mise en place et développée depuis quinze ans. Et dès qu'une question se pose à ce club, une réponse y est apportée, une réponse toute prête, notamment en termes de recrutement, l'assise du succès de Bloom et de ses collaborateurs. Le secret, ici, est le travail effectué en amont.

Ceci aussi est admirable : Brighton ne se repose pas sur les millions ou milliards de fonds d'investissement privés ou souverains, mais sur la fortune de son propriétaire, pour qui - bien qu'il en soit un fan authentique, et depuis l'enfance - les Seagulls ne sont pas un hobby comme Blackburn put l'être pour Jack Walker, voire, plus récemment, Chelsea pour Roman Abramovitch. Bloom entend que la progression de son équipe soit reflétée dans ses résultats financiers, et elle l'est avec un bénéfice de 25 millions d'euros sur l'exercice 2021-22.

Solde positif de 200 millions d'euros depuis 2 ans

Brighton a généré un solde positif de presque 200 millions d'euros net depuis le début de la saison 2021-22 et son habileté sur le marché des transferts y est pour beaucoup. A chaque mercato, le même scénario se répète. Bloom se sépare - au prix fort - de joueurs qu'on pensait essentiels, mais sans que cela se traduise par un fléchissement des performances de son équipe.

En 2021-22, c'étaient Ben White et Dan Burn, aujourd'hui titulaires à Arsenal et Chelsea, qui étaient partis. En 2022-23, le trio Cucurella, Bissouma et Trossard; et cet été, le gardien numéro 2 de l'équipe d'Espagne Robert Sanchez, le champion du monde argentin Alexis McAllister et l'Equatorien Moises Caicedo, joueur le plus cher de l'histoire du football anglais après le duel qui a opposé Liverpool et Chelsea pour sa signature. Brighton n'avait payé 'que'



28,2 millions d'euros pour lui, trois ans plus tôt. D'autres clubs auraient accusé le coup ; pas Brighton, qui, sans White et Burn, gagna sept places au classement de la Premier League pour finir neuvième en 2021-22, et fit encore mieux la saison suivante, sans Cucurella, Bissouma et Trossard, se qualifiant pour la Ligue Europa pour la première fois de son histoire - et en ayant marqué 72 buts, ce qui faisait d'eux la quatrième meilleure attaque du championnat, devant Man United et Newcastle. Et cette année, sans Caicedo, McAllister et Sanchez, les voilà leaders, une place qui ne doit rien à la chance, car Brighton, aujourd'hui, ne fait pas que séduire. Brighton fait peur, aussi.

BLOOM ET LES PARIS SPORTIFS

Chaque fois, des solutions de rechange avaient été identifiées, pour les entraîneurs comme pour leurs joueurs. Chris Hughton, un manager un brin 'old school', était idéalement équipé pour naviguer les eaux si dangereuses du Championship, et mena le club à la promotion automatique dans l'élite en 2017. Une fois en Premier League, Graham Potter, un atypique plus en phase avec le modèle de gestion analytique du club, la stabilisa et transforma son jeu. Et quand Chelsea braconna le jeune manager anglais (payant 25 millions à son club au titre de compensation, au passage), Brighton se tourna vers un successeur qu'ils avaient déjà identifié, De Zerbi, lequel De Zerbi figure désormais sur la liste A des entraîneurs à suivre pour les plus grands clubs européens. Et quand l'un de ces grands clubs voudra s'attacher De Zerbi, vous pouvez être certains d'une chose : Brighton ne sera pas pris au dépourvu. Brighton aura déjà deux, trois ou quatre techniciens vers lesquels se tourner.

En cela, les Seagulls méritent qu'on parle d'elles comme d'un modèle mais ce modèle est plus ambigu qu'il y paraît. Bloom a souvent été présenté comme un joueur de poker à qui le jeu a souri mais ce ne sont pas les mises qu'ils a raflées sur les tables de casinos qui ont fait de lui un milliardaire, c'est son implication dans les paris sportifs en ligne, qui remonte à la fin des années 1990, quand il fut recruté par le bookmaker britannique Victor Chandler et découvrit cet eldorado du jeu qu'est l'Asie du sud-est. Le poker, pour lui, ne fut jamais qu'un passe-temps, lucratif, certes, mais un passe-temps. Le génie de Bloom est d'avoir su garder un temps d'avance sur les opérateurs de paris sportifs en développant une approche analytique du football au sein de sa propre entreprise, Starlizard ('le lézard' était son surnom dans le monde de poker, en raison de son impassibilité cartes en main), qui emploie aujourd'hui plusieurs centaines de data analysts dans son QG londonien de Camden et ailleurs. Ceux-là ne travaillent pas seulement pour Brighton, car les clients de Starlizard sont avant tout des parieurs professionnels, parfois regroupés en syndicats, qui se servent de son expertise pour parier juste - et gagner. Gagner des sommes à six, voire sept chiffres sur le sort d'un match, grâce à l'algorithme secret mis au point par l'ancien étudiant en mathématiques.

ALGORITHME SECRET

Cet 'algorithme secret' est le sujet de bien des légendes dans le monde des paris sportifs, une sorte de formule du professeur Sato gardée aussi jalousement que la composition du sirop de Coca Cola, à laquelle seuls Bloom, qui, insiste-t-on du côté de Starlizard, a pris ses distances d'avec l'entreprise, et une poignée de

proches auraient eu accès. La réalité est plus prosaïque. Plutôt qu'une équation magique, un E=MC2 du jeu, le fameux «algorithme» est une méthodologie fondée sur la collecte et l'analyse approfondie de données qui, selon certains experts auxquels j'ai parlé, garantirait à ceux qui l'utilisent un coefficient de gain supérieur à 80%. C'est comme jouer à la roulette en sachant que, huit fois sur dix, le bon chiffre sortira. Rien ne va plus, et tout va pour le mieux. Cela se paie, évidemment, et très cher, et c'est de là que vient la fortune de Bloom. Le secret le plus absolu règne autour de l'opération. Qui sont les clients de Starlizard ? Tout le monde l'ignore, ce qui devrait faire question, tout comme la nature de l'implication actuelle de son fondateur. Mais aucun média britannique ne les pose en des termes aussi clairs, et Starlizard n'y répondrait pas, de toute façon. Dans le milieu des paris, beaucoup sont convaincus que bon nombre de ses clients sont originaire de l'Asie du sud-est, et se servent de l'arsenal prédictif développé par Bloom et ses associés pour parier sur les marchés illégaux de la région.

Cela dit, deux au moins de ces clients sont connus, et ceux-là sont les plus importants : Bloom lui-même, qui n'a jamais cessé de parier, et Brighton & Hove Albion. Le club paie donc l'entreprise créée par son propriétaire pour profiter du temps d'avance que lui donne son 'algorithme' sur ses concurrents. C'est ainsi qu'on dénicher un Kaoru Mitoma et qu'on peut payer Anderlecht 20 millions pour un gardien de 21 ans, Bart Verbruggen, qui n'a jamais été aligné par son équipe nationale seniors, les Pays-Bas. Mais combien vaudra-t-il lorsque son nouveau club acceptera de s'en séparer, et qui oserait parier contre les choix de Brighton aujourd'hui?

AL-ITTIHAD**Nuno Espirito s'explique sur Benzema**

Alors que le média Asharq Al-Aswat annonçait mercredi un conflit entre les deux hommes, l'attaquant d'Al-Ittihad Karim Benzema (35 ans) a marqué son premier but dans le championnat saoudien, jeudi sur le terrain d'Al-Riyad (4-0), et son entraîneur Nuno Espirito Santo est sorti de son silence pour calmer le jeu. «J'ai lu dans la presse que ma relation avec Benzema n'était pas bonne, tous ceux qui me connaissent le savent, bien sûr, c'est absurde, a assuré le Portugais dans des propos rapportés par la presse espagnole. Ma relation avec tous les joueurs est bonne, nous avons un groupe fort, nous sommes heureux que Karim soit ici avec nous. Il est heureux sur le terrain, vous pouvez le voir, il aime jouer pour Al-Ittihad». Jeudi, «KB9» portait le brassard de capitaine. Selon Asharq Al-Aswat, c'est ce brassard, confié à Romarinho lors de la journée précédente, qui avait déclenché la colère de l'ancien Madrilène, absent à l'entraînement mardi dernier.

**FC BARCELONE****Xavi insiste pour Lo Celso**

Bien parti pour recruter le latéral droit de Manchester City João Cancelo, qui devrait faire l'objet d'un prêt avec option d'achat, le FC Barcelone espère attirer une recrue supplémentaire après le Portugais. Le président Joan Laporta n'est pas insensible aux appels du pied de João Felix. Mais le milieu offensif de l'Atletico Madrid, en froid avec ses dirigeants, n'a pas les faveurs de Xavi. Selon Mundo Deportivo, l'entraîneur du Barça privilégie l'arrivée d'un milieu créateur comme l'ancien Parisien Giovanni Lo Celso (27 ans, Tottenham), surtout après la blessure de Pedri. La piste de l'Argentin semble néanmoins trop compliquée pour un Barça très limité sur le plan financier. Pedri (20 ans) a été victime d'une blessure au muscle antérieur de la cuisse droite. Selon les médias catalans, l'international espagnol va rater plusieurs semaines de compétition. Un coup dur pour Xavi.

FIER D'EPERVIER, SERVAL ET BARKHANE

Macron ou la provocation va-t-en-guerre

Dans son interview de mercredi au journal français Le Point, le Président Macron considère que les opérations militaires françaises au Sahel ont été des succès auxquels le Mali, le Burkina-Faso et le Niger doivent leur existence actuelle.

Dans son interview de mercredi au journal français Le Point, le Président Macron considère que les opérations militaires françaises au Sahel ont été des succès auxquels le Mali, le Burkina-Faso et le Niger doivent d'exister encore. « Si l'on prend de la hauteur, la France a eu raison de s'engager aux côtés d'États africains pour lutter contre le terrorisme. (...) Si nous ne nous étions pas engagés, avec les opérations "Serval" puis "Barkhane", il n'y aurait, sans doute, plus de Mali, plus de Burkina Faso, je ne suis même pas sûr qu'il y aurait encore le Niger ». Dans le contexte actuel, marqué par l'imminence d'une intervention militaire de la Cédéao contre les putschistes nigériens, l'énormité du propos présidentiel français, saturé de l'habituel mépris officiel contre les peuples et États africains souverains, sonnent comme une provocation va-t-en-guerre. En glorifiant les différentes opérations de l'armée française menées au Mali depuis 2013, Serval puis Barkhane, Macron fait l'apologie de la présence militaire française en terre d'Afrique sous couvert de soutien à la lutte contre des groupes terroristes qui auraient, selon lui, raser de la carte le Mali, le Burkina-Faso et même le Niger. Pourtant quid de l'opération Epervier au Tchad, déclenchée début février 1986 à l'initiative de la France ? Epervier a succédé à Manta, en 1983/84 et a été suivie, en 2004, par l'opération Dorca. Des interventions françaises dans le conflit tcha-



do-lybien justifiées à corset à cris, et sans secret aucun, par la défense des « intérêts français sur place ». Comprendre, les matières premières nécessaires à la production industrielle de l'Hexagone : pétrole et gaz lybiens, or, fer, bauxite, sel, natron, cuivre, étain, tungstène, graffite, diamant, au Tchad. C'est dire si c'est une tradition sacrée pour l'armée française de défendre les intérêts industriels de la France. Du coup la défense de la démocratie et des intérêts des peuples africains contre les nébuleuses terroristes ne résonne plus que comme un alibi. Alibi déjà présent dans la bouche de son ministre des Armées, Sébastien Lecornu, qui estimait

récemment que les coups d'État au Mali et au Burkina Faso avaient affaibli la lutte contre le terrorisme au Sahel et favorisé la renaissance d'un « foyer terroriste » en bordure de la Méditerranée. Lorsque la junte a fait un coup d'État au Mali, elle a cessé de lutter contre le terrorisme. Aujourd'hui, 40% du territoire malien est livré à des groupes armés terroristes qui menacent de reconstituer une forme de califat », a affirmé Sébastien Lecornu, dans un entretien paru, le 12 août, dans le Var Matin. « La situation est fragile aussi au Burkina Faso ? » avait-il soutenu. Le même ministre avait martelé : « On ne peut pas ne pas voir qu'un foyer

terroriste majeur est à nouveau à un jet de pierre des rives de la Méditerranée ». « N'oublions pas que les vraies victimes de ce qui se passe aujourd'hui sont, avant tout, les populations des États africains concernés » ? a ajouté Sébastien Lecornu. Les propos interventionnistes français se succèdent donc, alors même que les populations des pays cités par Macron et son ministre des Armées ne veulent plus entendre parler de la mainmise française en Afrique. Les manifestations populaires appuient les décisions en ce sens et déjà le 1er mars dernier, Bamako, dans une lettre adressée au président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, annonçait sa décision de retirer le statut à la France de porte-plume des résolutions concernant le Mali. Rejetée par les trois pays, cités par Macron et Lecornu, la France défend fermement sa présence militaire au Sahel.

Des interventions encensées comme devoir quasi patriotique par son Président qui déclare, suite au coup d'État militaire au Niger, que la France ne tolérera « aucune attaque contre la France et ses intérêts » et ajoutait que « quiconque s'attaquerait aux ressortissants, à l'armée, aux diplomates et aux entreprises françaises verrait la France répliquer de manière immédiate et intractable ». Les enjeux de l'intervention militaire au Niger, apparaissent dans toute leur sorte de nudité. L'opération « embrasement du Sahel » est en route.

Rania H.

FINANCEMENT LIBYEN DE LA PRÉSIDENTIELLE

SARKOZY JUGÉ POUR CORRUPTION EN 2025



L'ex-Président français Nicolas Sarkozy sera jugé pour corruption début 2025 à Paris, soupçonné avec son entourage d'avoir noué un pacte de corruption avec le régime libyen pour financer sa campagne présidentielle victorieuse de 2007, ce qu'il nie en bloc. L'ancien chef de l'État français (2007-2012) comparaitra devant le tribunal correctionnel de Paris pendant quatre mois pour corruption passive, association de malfaiteurs, financement illégal de campagne électorale et recel de détournement de fonds publics libyens. Sur le banc des prévenus, il sera convoqué aux côtés de douze autres personnes, parmi lesquelles trois de ses anciens ministres de droite : deux anciens ministres de l'Intérieur et proches de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Brice Hortefeux, ainsi qu'Eric Woerth, ex-trésorier de la campagne présidentielle suspecte. Nicolas Sarkozy, 68 ans, a toujours vigoureusement contesté les faits et multiplié les

recours contre sa mise en cause. « Je n'ai rien à me reprocher, je n'ai pas détourné un centime », a-t-il répété mercredi lors d'une interview télévisée, en réponse à une question sur ses démêlés judiciaires. Vendredi après-midi, à la sortie d'une librairie d'Arcachon (sud-ouest) où il dédicait le deuxième tome de ses mémoires, paru il y a une semaine, il s'est refusé à tout commentaire auprès de la presse : « ce n'est pas maintenant que j'en parlerai ». Sous réserve d'éventuels recours, l'audience se tiendra « entre le 6 janvier 2025 et le 10 avril 2025 » devant la 32e chambre du tribunal correctionnel de Paris, a indiqué le parquet national financier. Après dix ans d'investigations, les deux magistrats en charge de l'enquête ont globalement suivi les réquisitions du parquet national financier (PNF) qui estime que Nicolas Sarkozy avait une « parfaite connaissance » des agissements reprochés à ses proches. Dans leur ordonnance de 557 pages signée jeudi, elles évoquent une enquête tentaculaire confiée à l'Office anticorruption (Ocliff) et qui a pâti du « peu de moyens humains », de l'« absence de volonté politique en France (quelle que soit la période) pour faire la transparence sur ces faits », ainsi que des « manipulations » et autres « déstabilisations ». Elles soulignent qu'« il apparaît qu'un pacte de corruption a été noué entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi aux fins de financement de l'élection du premier ». Deux hommes d'affaires, soupçonnés d'avoir servi d'intermédiaires, apparaissent au cœur du dossier : le Franco-libanais Ziad Takieddine, en fuite au Liban et qui devrait donc être le grand absent de l'audience, et le Franco-algérien Alexandre Djouhri. M. Takieddine, l'accusateur principal dans ce dossier, affirmait, avant de changer de version puis d'y revenir, avoir remis, entre fin 2006 et début 2007, 5 millions d'euros à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, et à son directeur de cabinet Claude Guéant. Déjà condamné à de la prison ferme dans deux autres dossiers, dont l'un doit être jugé en appel, l'autre faisant l'objet d'un pourvoi en cassation, Nicolas Sarkozy devra donc affronter un troisième dossier judiciaire.

CHAÎNE ESSALAM TV

L'ARAV décide d'une suspension de 20 jours

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a décidé de suspendre "tous les programmes" de la chaîne Essalam TV pour une durée de vingt (20) jours, à compter du 10 août, date de la suspension provisoire décidée suite à la diffusion d'un film contenant des scènes contraires aux préceptes de l'islam et aux mœurs de la société algérienne, a indiqué vendredi un communiqué de l'Autorité. L'ARAV a rappelé, dans son communiqué, la décision de suspension provisoire des programmes de la chaîne Essalam TV, prise en attendant de statuer définitivement sur ce sujet, et la convocation du directeur de la chaîne pour lui demander des explications sur « les manquements à l'éthique et à la déontologie professionnelles » suite à la diffusion de « contenus et de scènes contraires aux préceptes de l'islam et aux mœurs de la société algérienne », « en contradiction avec la Constitution et lois de la République, qui imposent le respect de la moralité publique ». Dans ce cadre, l'ARAV a souligné « l'impératif respect de la référence religieuse » et la nécessité de « faire preuve de professionnalisme et de



responsabilité pour éviter tout dérapage pouvant être exploité par plusieurs parties à des fins politiques en jouant sur la fibre religieuse de la société à travers les réseaux sociaux ». Convoqué au siège de l'ARAV, le directeur de la chaîne a « présenté les excuses de la chaîne et reconnu l'erreur due, selon lui, à une mauvaise appréciation », a indiqué la même source, soulignant que l'ARAV a, une nouvelle fois, « insisté sur la nécessité, pour les chaînes audiovisuelles, de soumettre tous les programmes proposés au public à un contrôle en amont ». Après examen, l'ARAV a décidé de « suspendre tous les programmes de la chaîne Essalam TV pour une durée de vingt (20) jours, à compter de la date de suspension provisoire », a conclu le document.